Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 41 SAINT-BONIFACE JEUDI 15 FEVRIER 1979

Au sommaire

Le Festival: une ambiance particulière

On l'attendait de pied ferme, cette dixième édition du Festival du Voyageur, en espérant, comme en d'autres occasions, que la température serait enfin plus clémente, histoire de pouvoir mieux profiter des nombreuses possibilités offertes pour s'amuser, pour oublier l'hiver.

Mais, temps propice ou non, il n'était pas question de déroger à la tradition, celle qui consiste à se plonger, durant une semaine, dans une ambiance particulière, finalement personnelle à chacun. Car dans le fond, il existe une telle gamme d'activités, que le Festival du Voyageur devient pour tous une affaire intime. On se fait "son" Festival comme on l'entend.

Mais il restera toujours un point commun à tous les participants: la joie de vivre, qui s'exprime de bien des façons. Qu'on le veuille ou non, l'esprit du Festival sera matérialisé, pour les uns par des verres de bière, et pour d'autres, par des gigues endiablées. Festival, quand tu nous tiens...



"Et swigne la bacaisse dans le fond de la boite à bois!"



Dimanche dernier, dans l'après-midi, par une température glaciale, le maire de Winnipeg, M. Robert Steen, a coupé vaillamment, au parc du Voyageur, le ruban rouge, symbolisant ainsi l'ouverture officielle du 10e Festival du Voyageur.

Éditorial

Dans l'esprit de la fête

Venant rompre avec la monotonie du froid et du long hiver manitobain, le Festival du Voyageur de Saint-Boniface invite tout le monde à entrer dans sa folle farandole et à se laisser aller à la réjouissance collective.

Partout dans les rues de Saint-Boniface et à l'intérieur des commerces, et surtout, dans les "relais du voyageur", on peut sentir depuis le week-end dernier cette ambiance toute particulière de la fête.

Après dix années d'existence, le Festival du Voyageur a fait naître des habitudes, si ce n'est encore des traditions. Pareille manifestation fait redécouvrir, consciemment ou pas, à l'ensemble de la population le sens du rassemblement pour fêter.

Aussi faut-il en profiter pour rechercher dans son passé collectif une dimension historique aux exploits que les véritables voyageurs ont jadis vécus. Une visite des musées installés pendant le Festival s'impose tout autant aux visiteurs que la participation aux beuveries.

Le programme scolaire du Festival prend à cet égard une dimension tout à fait appropriée et il faudra songer à y mettre un accent encore plus élaboré pour les années à venir.

Ce qui est à remarquer également dans le déroulement de l'événement du Festival du Voyageur, c'est la participation massive de la jeunesse. En des temps où celle-ci se cherche, dans un monde en mutation, son concours doit être privilégié. L'avenir, ce sont eux les jeunes. Si le sens que prend une fête doit signifier quelque chose, ce sont eux qui doivent en acquérir la conviction.

L'espace d'Émile Pelletier

Le destin réserve parfois une certaine cruauté aux humains. Voilà quelques jours seulement, avant sa soudaine disparition, l'éditeur Emile Pelletier téléphonait à La Liberté pour s'enquérir du reportage qui allait être publié à son sujet. Il n'aura toutefois pas eu le temps de voir ce qui a été écrit par notre collaborateur au sujet de son oeuvre.

Le souci du détail et de la qualité, présent chez cet homme, a certainement marqué une page de l'histoire manitobaine. Son oeuvre, principalement consacrée à la reconnaissance de la vie métisse au Manitoba, doit certainement inspirer à d'autres le désir de continuer, plutôt que de la laisser en plan. Parce que, justement, l'histoire des métisses a besoin de bien d'autres ambassadeurs comme Emile Pelletier pour aider à propager par les écrits cette richesse culturelle. La création d'un fonds à cet effet, annoncé par sa famille, permettra la réalisation de cela.

M. Pelletier laisse dans le deuil sa famille à qui nous offrons tout particulièrement nos profondes sympathies. Sa disparition marque aussi ses amis métis. Au nombre de ceux-ci, il y a celui qui constitue une légende vivante, M. Henri Létourneau, à qui nous ouvrons nos pages cette semaine pour qu'il nous livre un autre de ses contes métis.

Cela constituera un autre rapport à cette cause d'une richesse encore inconnue d'un grand nombre, et que tout au long de sa vie M. Pelletier s'est plu à faire renaître.

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

La tuque du Festival: une réalisation des Dubé

Messieurs,

Votre édition spéciale pour le 10e anniversaire du Festival du Voyageur mérite beaucoup de félicitations. C'est avec joie et satisfaction que je l'ai lue.

Je suggère à tous vos lecteurs de conserver cette édition, car c'est l'histoire du plus grand Festival culturel du Canada.

Permettez-moi tout de même de faire une petite mise au point. Vous me donnez crédit pour avoir érigé le monument de glace (la tuque) qui par la suite est devenu l'emblème du Festival du Voyageur. Merci, mais c'est le chef d'oeuvre de Gérald Dubé, son épouse et ses enfants.

C'est la participation des gens comme les Dubé qui assure le succès et la survivance du Festival du Voyageur. Vive le Festival.

Le Voyageur de 1974 - 1975 - 1976 et 1979.
Gérard J. Prenovault
Saint-Boniface, le 9 février 1979

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux. et de l'association de la presse francophone hors Québec

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

lettres à LA LIBERTÉ

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros des téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.

LA COMMISSION PEPIN-ROBARTS

A la recherche de l'unité (2)

La Commission de l'unité canadienne a consacré l'un des neuf chapitres de son rapport à la question du "Canada à la recherche de son unité". Pour parvenir à faire l'unité, le pays aura à établir un équilibre entre les diverses forces qui le composent. Dans le cas des relations fédérales-provinciales, cet équilibre doit porter le nom "d'adaptation des institutions politiques". Dans le cas de l'économie, le même mot devra prendre le sens véritable de "péréquation"...

par André-Yves Rompré

Le phénomène canadien de l'inégalité des régions et de la dualité des cultures est, selon la Commission Pepin-Robarts, à la source de la notion d'équilibre au pays.

Le fédéralisme, s'il doit être maintenu et renouvelé, devra tenir compte de ce phénomène. Pour arriver à l'équilibre entre l'avènement d'une société distincte au Québec et favoriser, en même temps, un plein épanouissement et une croissance des autres provinces du Canada, il faudra cependant que l'ensemble des citoyens, commes les institutions qui les régissent, tendent vers un équilibre dans leur recherche de solution.

Le contact continu et créateur des deux courants linguistiques et cultutels constitue une expérience enrichissante dans plusieurs régions et provinces du pays. Voilà le corollaire de base sur lequel s'appuie la Commission pour présenter les avantages de l'ensemble harmonieux du Canada.

Elle note cependant que si en théorie la chose est en plan, elle est loin du fait accompli. Atteindre l'équilibre oui, mais en vertu de quels critères?, s'interrogent les membres de la Commission Pepin-Robarts. Outre l'assemblage d'éléments distincts, mais complémentaires, comment finalement arriver à réaliser le rêve canadien?

"Nous croyons, disent-ils encore, que le sens du bien commun et les principes de justice qui en découlent pour résoudre la crise de la Confédération peuvent être insaisissables et difficiles à définir."

Les avantages du Canada

Enumérant quelques avantages du Canada et des Canadiens par rapport à d'autres pays moins bien nantis, la Commission précise, entre autres, que ce pays dispose de vastes richesses naturelles, d'un territoire qui rejoint deux océans et d'une population de 22 millions de citoyens qui ont accompli de grandes réalisations. Celles-ci font l'orgueil de bien d'autres nations. Comment se fait-il que nous traversions pareille crise politique, alors?

La Commission signale également que la violence et la lutte civile ont rarement été utilisées pour redresser des torts ou pour exprimer des griefs. "De même, la façon dont le PQ poursuit ses objectifs de souveraineté-association reste très conforme à ces caractéristiques de la société canadienne", souligne le rapport. Pourquoi y a-t-il donc des problèmes au Canada, peut-on froidement se demander?

Pourtant un grand nombre de Canadiens sont inquiets et manifestent en même temps un profond attachement pour leur pays. La timidité du sens patriotique canadien réside dans le fait qu'il est difficile "de le reconnaître, de le partager et même de l'utiliser".

Ce qui, en contrepartie, contribue à faire comprendre le magnétisme du Parti Québécois quand "on considère son objectif de faire participer la population à un projet collectif à la fois hardi et exaltant. La vie politique du Québec s'est enrichie au cours des deux dernières décennies, d'une signification nouvelle sous l'impulsion d'un peuple qui forgeait lui-même sa destinée", écrit la Commission de l'unité canadienne.

Constatant la lacune du patriotisme canadien, la Commission Pepin-Robarts propose trois objectifs sociaux "qui pourraient constituer la base à partir de laquelle s'articuleraient les initiatives privées et la formulation d'une politique publique".

Le premier de ces objectifs vise à faire comprendre que la diversité est source de force au Canada. La Commission fait état de l'ignorance qui existe entre les Canadiens, d'une nation par rapport à l'autre, ou d'une région par rapport à une autre. Il importe de multiplier les moyens d'échange entre les citoyens pour développer cet objectif. C'est la "théorie du refuge".

Cette dernière ne peut toutefois s'appliquer "si les diverses communautés qui forment le pays sont convaincues qu'on les traite à peu près correctement. Le sentiment d'avoir été longtemps exploité et négligé prédispose en effet très mal à mettre sa confiance à la recherche du bien commun et du partage réciproque ".



Le deuxième objectif proposé par la Commission, c'est de consolider la vitalité de l'ensemble canadien. Ne pas craindre de mettre en valeur le lien canadien.

"La dimension canadienne doit être la synthèse et l'expression des diverses réalités culturelles que nous vivons individuellement et que nous partageons avec l'ensemble de nos concitoyens", écrit encore le rapport.

En d'autres mots, les canadiens doivent apprendre à coopérer de façon efficace dans plusieurs activités susceptibles de forger leur avenir.

Enfin, le dernier objectif visant à rechercher l'unité canadienne, c'est de s'assurer à ce que les Canadiens "oeuvrent à modifier leurs structures constitutionnelles et leurs politiques publiques en fonction de l'évolution de la société canadienne et non à l'encontre de cette évolution". Ainsi, prétend le rapport, nous arriverons à l'équilibre et à la péréquation.

Le festival en photos... Le festival en



Elle vient juste d'être couronnée reine du Festival 1979: Christine Bergeron ne cache pas sa joie.

Les ambassadrices du Festival

Tans pis pour les incrédules, les mauvaises langues et les vilains parleurs: le concours de la reine du Festival du Voyageur n'est pas un concours de beauté. C'est en tout cas ce qu'affirment avec une force de persuasion certaine et dans un bel élan d'unanimité la reine 1979, Mlle Christine Bergeron, la première princesse, Mlle Michèle Lussier et la deuxième princesse, Mlle Jacqueline Laberge. Et honnêtement, on est tenté de les croire.

par Bernard Bocquel

Bien sûr les sceptiques ne vont pas manquer d'esquisser un sourire entendu lorsque ces demoiselles s'annoncent en coeur comme "les ambassadrices de la joie de vivre", chargées de souhaiter la bienvenue, de faire partager l'esprit du Festival, de communiquer avec le monde. La formule est certes quelque peu trop ronflante -ce qui ne l'empêche pas d'être généreuse- et galvaudée, mais après tout, les cinq voyageurs officiels ne sont aussi que des ambassadeurs de la joie de vivre.

Finalement, pour trancher la question, il faut aborder le fond du problème: le mode de sélection des ambassadeurs et des ambassadrices.

Sur ce point précis et capital, les organisateurs du Festival ont franchi cette année une étape sûrement décisive. En effet, les candidates aux postes d'ambassadrices n'ont pas eu à parader, à se lancer dans de petits discours de platitudes devant le public, comme l'an passé. Simplement des juges, après s'être entretenus avec les candidates, ont opéré leur choix.

Des individus sans scrupules

La procédure n'apparaît certes pas encore idéale, mais constitue à tout le moins un grand pas en avant, qui tend à gommer la fâcheuse image de la femme-objet, exploitée par des individus sans scrupules qui ne s'intéressent qu'à l'aspect spectacle et rentabilité. Là-dessus Christine Bergeron se veut formelle: "Je ne me sens nullement comme un objet, car ce que je fais vient du coeur. Si je ne croyais pas à la francophonie, je ne me serais pas présentée au concours, que trop de gens voient d'un mauvais oeil." Et elle porte l'estocade finale aux médisants en posant une simple question: "Comment peuvent-ils critiquer? Ils n'y étaient pas".

Ces ambassadrices, dans le cadre de l'avant-concours, ont été sensibilisées à l'aspect historique, culturel du Festival du Voyageur. Alors dans le fond, et en laissant de côté les motivations personnelles des candidates, pourquoi laisser planer la suspicion ou rire sournoisement lorsque Michèle Lussier pense "contribuer à faire revivre le passé" et que Jacqueline Laberge note que "les jeunes s'éloignent de la tradition. Nous sommes une sorte de lien entre les jeunes et la tradition".

Toutes ces généreuses considérations, il va falloir que les trois ambassadrices l'expliquent aussi au chanteur Maurice Paquin, qui a, pour sa nouvelle participation au Festival, composé une chanson sur l'événement. Car à en juger par certaines paroles, le chansonnier humoriste Paquin est encore convaincu que la reine est choisie en fonction de ses attributs typiquement féminins.

Mais maintenant que l'on croit savoir toute la vérité sur le concours de la reine et sa vraie signification, on pourra rire franchement et sainement des paroles, sans arrière-pensée. Et tant pis pour les incrédules.



Les trois ambassadrices du Festival 1979. De gauche à droite: Christine Bergeron, la reine; Michèle Lussier, à la fois première princesse et mademoiselle sympathique; Jacqueline Laberge, deuxième princesse.

M. Henri Bergeron: "Revoir son catéchisme de la culture"

A l'âge de 24 ans, M. Henri Bergeron a quitté le Manitoba. Voilà maintenant trente ans qu'il vit au Québec. Vedette de la télévision, il fait presque maintenant partie du décor du salon de ceux qui ont pris l'habitude de regarder "Les beaux dimanches" à Radio-Canada.

Parti d'ici depuis aussi longtemps, M. Bergeron n'en revient pas moins presque annuellement. Une habitude qui le fait encore s'exprimer en disant fréquemment "nous, les Franco-Manitobains..." -Invité à présider le bal du gouverneur du 10e Festival du Voyageur de Saint-Boniface, il vient d'effectuer un autre de ses retours aux sources...

par André-Yves Rompré

En entrevue, M. Bergeron parle; il parle beaucoup même. De son métier en communications (il se définit comme un "animateur socio-culturel"), de ses origines manitobaines, du peuple canadien-français et de sa culture. Sur ce dernier point, il insiste particulièrement:

"Je voudrais aborder, mettre en valeur notre passé culturel. Dire et montrer ce que nous sommes comme Franco-Manitobains."

Selon lui, le passé culturel des Franco-Manitobains est très riche et il constate qu'en raison du fait qu'aujourd'hui, nous sommes tous de grands consommateurs de "retours aux sources historiques", c'est maintenant, plus que jamais, le moment d'en montrer l'évidence.

"C'est peut-être de cette façon-là qu'on arrivera à sauver des individus, si l'on ne peut sauver toute la collectivité", dit-il en sous-entendant les effets du phénomène de "l'assimilation", un mot qu'il n'a toutefois pas employé une fois au cours de l'entrevue accordée à **La Liberté**.

Le fait d'avoir passé 24 années de sa vie au Manitoba a permis très certainement à M. Bergeron de devenir "l'animateur socio-culturel", tel qu'il le définit lui-même. "A l'époque de ma jeunesse ici, on ne nous permettait guère de nous identifier à notre histoire collective. "Par exemple, dit-il, Louis Riel, on l'éloignait de nous. On nous faisait entendre que si l'on en parlait, cela pouvait nous amener de mauvaises notes en classe."

Ce qui lui fait dire, tout de suite après cela, que "l'on ne pourra agir culturellement que si on nous le permet". Et il cite à cet effet la tenue du Festival du Voyageur, en convenant que sans le concours des milieux anglophones, il aurait été bien difficile d'en faire ce qu'il est aujourd'hui.

"La formule du Festival s'inspire d'une formule très latine", prétend M. Henri Bergeron. "On sent dans cette fête quelque chose qui nous appartient culturellement." Il faudrait, selon lui, trouver d'autres formules du genre qui fourniraient l'occasion de vivre de pareils retours à ses sources. "C'est peut-être la seule solution...", indique-t-il encore.

Une responsabilité des minoritaires

Pour arriver à partager son héritage culturel, il faut aux Franco-Manitobains, selon l'animateur-vedette, "faire sien son passé culturel pour pouvoir agir sur son devenir".

A cet égard, les gens qui oeuvrent dans le domaine des communications ont une vocation d'animateur socio-culturel "qui les oblige à assumer cette responsabilité", dit-il en faisant allusion principalement aux média d'information et aux divers agents culturels de la communauté.

"C'est le lot des minoritaires de prendre cette responsabilité et de fournir un effort considérable. Cela ne doit pas être considéré comme un handicap, mais comme un défi."

Ce défi, doit, selon M. Henri Bergeron, faire passer les individus par "une revue du catéchisme de notre culture". Ce qui veut dire, en termes pas du tout voilés "qu'être francophone, ce n'est pas manger de la soupe aux pois et parler un peu le français".



M. Henri Bergeron



Durant l'inauguration officielle au parc du voyageur, Henri Bergeron (à droite) présente au public clairsemé (faisait-il trop froid? Le prix d'entrée au parc était-il trop élevé?) les présidents successifs du Festival du Voyageur. De gauche à droite: M. le juge Robert Trudel, accompagné de sa fille aînée; M. Arthur D'Eschambault; M. Michel Monnin et M. Guy Savoie, l'actuel président sortant de charge.

stival en photos...Le festival en photo

Les régions ont participé au tournoi de lutte

La dixième compétition de lutte olympique s'est déroulée au cours des journées de vendredi et samedi, les 9 et 10 février, alors qu'au delà de 180 athlètes se sont inscrits dans cette compétition. Ils provenaient de divers coins ou régions du Manitoba.

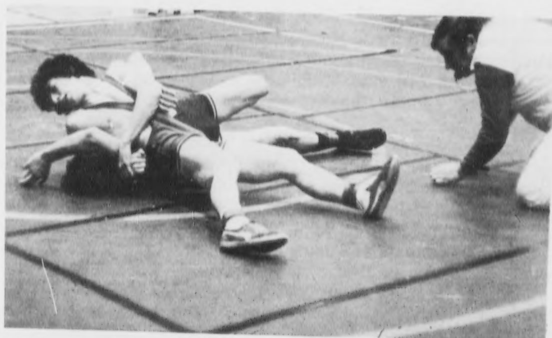
par Raymond Labbé

Si on se rappelle, la première compétition avait débuté en '69 alors qu'au delà de 200 participants s'y retrouvaient et cette première s'était tenue à l'école Louis-Riel. Pour l'an prochain, plusieurs améliorations sont prévues et le responsable prévoit la participation d'équipes américaines.

Pour cette dixième, les clubs provenaient d'environ six écoles de la banlieue de Winnipeg, des écoles environnantes de Saint-Boniface, en plus d'une vingtaine de participants du Collège de Saint-Boniface, et d'une dizaine de l'école Lacerte.

Le responsable, M. Jean Savoie, professeur au Collège secondaire, déclarait qu'il était "satisfait de l'intérêt des participants et des spectateurs, alors qu'environ 1,500 spectateurs se sont présentés au cours des deux jours de compétition".

De plus, M. Savoie tenait à remercier les quatre adultes et les quelque vingt étudiants qui ont donné leur temps comme chronométreurs, pointeurs et annonceurs, ainsi que les juges de l'Association manitobaine de lutte. Egalement, des remerciements vont à M. Fernand Grégoire et à l'Administration du Collège pour avoir prêté le gymnase universitaire pour la tenue de cette compétition.



Un exemple typique de l'effort fourni par les jeunes athlètes au cours du 10e tournoi de lutte olympique qui s'est déroulé les 9 et 10 février au Collège de Saint-Boniface.

Deux jeunes du Collège, Christian LeDorze et Pierre Forest, qui ont été les deux plus jeunes au Canada à gagner une telle compétition, se retrouveront au tournoi de lutte des jeux d'hiver du Canada à Brandon.

festival en photos...Le festival en pho



Paquin parmi les siens

Maurice Paquin, le fantaisiste franco-manitobain fort talentueux s'est amené au Festival du Voyageur avec, dans ses bagages, un nouveau disque 45-tours, question de bien saluer les siens. Il passe la semaine au relais du Conseil jeunesse provincial, au "St. Boniface golf course", où il donne un spectacle tous les soirs.



Pourquoi grenouille, pourquoi castor?

Ce que l'on ne savait pas alors, c'est que cette statue de neige et de glace allait procurer à ceux qui l'ont fabriquée de leurs mains (les élèves de l'école Louis-Riel) le premier prix du concours. Ce que tous ignoraient aussi, c'est que des plaisantins allaient la détruire quelques heures après. Pourquoi grenouille, pourquoi castor, dites-nous pourquoi?



L'ouverture du bal du gouverneur a sans nul doute été ponctuée par la forte et grave voix du "crieur" Marcel Gauthier, chargé d'annoncer les participants.

La relève

Le Conseil jeunesse provincial, par un projet spécial de formation et d'éveil des jeunes francophones à leur milieu, a mis sur pied une équipe de quatre personnes chargées de la rédaction de cette page. L'équipe prépare des articles en espérant intéresser le plus de jeunes possible au travail qui les attend pour assurer le rayonnement du fait français au Manitoba.

La Liberté met gracieusement cette page à la disposition des jeunes Franco-Manitobains. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs et les responsables du projet.

L'exode des jeunes vers la ville

Ont-ils vraiment le choix?

Les jeunes des campagnes ont au moins deux choses en commun. La première serait l'amour de la campagne, et la deuxième, le fait qu'ils sont destinés à vivre en ville.

par Roger Lagassé

"On n'a pas vraiment le choix", déclare Jean Kirouac de La Broquerie. "Si on veut aller au Collège ou se trouver un emploi, il faut qu'on se rende en ville après l'école secondaire."

Avant la mécanisation de l'agriculture, le fermier avait besoin d'une grande famille pour accomplir tous les travaux sur la ferme. Depuis la révolution industrielle, tout se fait à la machine, donc il y a eu un surplus de main d'oeuvre à la campagne. Les gens émigrent vers la ville pour travailler dans les grandes industries.



De gauche à droite: Rolande Prairie de Sainte-Anne, Lise Mireault, Jean Kirouac, et Rita Taillefer de La Broquerie, et Hélène Arbez de Saint-Claude.

"J'aimerais mieux rester dans le village", affirme Hélène Arpin de Saint-Claude. "Il y a plus d'intimité ici que dans la ville."

Le soleil couchant sur un champ de blé, le firmament d'une nuit claire de la campagne manitobaine où l'air frais enivre les poumons, voilà de quoi regretter, une fois coincé parmi tant d'étrangers dans les ascenseurs des grands magasins urbains.

Mais, pour beaucoup de jeunes, la ville représente une chance de rencontrer du nouveau monde, participer aux activités multiples, et surtout de baigner dans l'indépendance. "On a son propre appartement et on peut rentrer à l'heure qui nous convient sans avoir à craindre les remontrances de nos parents" relate une fille de Sainte-Anne. "Et puis, à Saint-Boniface c'est comme un gros village."

Que font les jeunes une fois arrivés en ville? Marcel Bilodeau, du Centre de Recherches du CuSB a une hypothèse. "Je pense que les jeunes viennent s'installer d'abord à Saint-Boniface où les loyers sont plus modiques. Quand ils ont fini leurs études et acquis une certaine aisance financière, ils se marient et déménagent au Parc Windsor ou à Southdale pour vivre parmi les "nouveaux riches".

Rémi Labossière de l'école secondaire de Somerset a décidé de rester à la campagne. "Mais" dit-il, "pour une fille, c'est plus difficile de se trouver un emploi dans une petite place comme Saint-Léon. Elles doivent aller en ville."

En effet, selon une étude du Centre de recherches intitulée "Les comportements socio-économiques des Franco-Manitobains en milieu rural", il y aurait, dans le groupe de 20 à 25 ans, plus de jeunes femmes des milieux ruraux qui partiraient pour la ville. Dans le groupe de 25 à 34 ans cependant, il y aurait plus d'hommes qui quitteraient la campagne.

Peut-être les gars s'ennuyeraient-ils tout seuls dans la grande plaine manitobaine?



De gauche à droite: Mona et Muriel Messner, Johanne Landry, Lorraine Chanel, Rémi Labossière et Lorraine Poiron de l'école secondaire de Somerset.

Gisèle Fredette

Le goût de se donner une chance

Gisèle Fredette, comédienne-interprète, joue l'un des principaux rôles dans la pièce musicale "Once upon a mattress", présentée au Manitoba Theatre Warehouse du 5 au 10 février.

par Lise Dupuis

Gisèle Fredette est étudiante en deuxième année à l'école de "Performing Arts", et a également fait des études de voix. Ses crédits de performance consistent en quatre années avec l'émission "Dimension J", plusieurs apparitions avec le 100 Nons et par la suite elle a joué dans une production du Rainbow Stage, intitulée "Hello Dolly".

C'est tout dernièrement que Gisèle Fredette obtenait le rôle de Lady Larken dans la pièce "Once upon a mattress" qui a marqué ses débuts avec les productions Sundog."L'audition a eu lieu au mois d'octobre où je me suis rendue avec un texte et une chanson préparés. Heureusement, le lendemain j'ai eu le rôle", nous indique Gisèle Fredette. Elle déclare: "au début je me sentais incompétente, mais le goût de me donner une chance m'a poussée à étudier profondément mon rôle et la situation dans laquelle je m'y retrouvais sur scène".

L'aspiration première de Gisèle Fredette serait de rassembler les deux - le théâtre et le chant - en vue d'une carrière. "Je me sens assez déterminée pour combiner les deux ensemble, soit sous forme d'opéra, soit en pièces musicales."

"Once upon a mattress"

"Once upon a mattress" une pièce musicale, au décor simple, à l'époque du Moyen âge en 1428. On retrouve les comédiens dans la cour d'un roi d'Angleterre où l'unique prince désespéré est à la recherche d'une femme; événement non souhaité par sa mère, la reine. Cette comédie a su emballer l'auditoire avec son talent théâtral ainsi que son chant à l'occasion de la première présentation le 5 février.

Même si c'est une pièce reliée au Moyen âge, on y retrouve des sentiments très reliés aux événements de famille d'aujourd'hui et surtout dans le cas de la mère qui retarde son fils à la vie conjugale.



Gisèle Fredette tient un des rôles principaux dans la pièce "Once upon a mattress".

Saint-Boniface

Paul Martel, remplaçant élu de M. LeGal

Le nouveau commissaire de la division scolaire de Saint-Boniface, en remplacement de M. Camille LeGal, est M. Paul Martel, qui, avec 1132 voix, a devancé Mme Evelyne Reese de 194 voix. La caractéristique principale de cette élection, qui s'est tenue le 7 février, réside dans la faiblesse de la participation électorale, puisque 3339 personnes seulement ont voté, ne représentant que 16 pour cent de l'électorat.

M. Martel a laissé savoir qu'il allait en priorité s'attaquer au problème de l'école Guyot, cette école d'immersion de la division qui va être très prochainement confrontée à des problèmes d'espace.

Quant aux autres candidats, ils ont respectivement recueilli: Doug Biggs (645 voix), Dennis Kiene (528 voix) et Huguette Beaubien (96 voix). C'est dans le nord de Saint-Boniface que Paul Martel a obtenu la majorité de ses votes.

"Henri Létourneau raconte..."

"Flécheur ou menteur,

Les Métis appelaient de ce nom ceux qui aimaient raconter des histoires incroyables, habituellement des inventions d'une imagination fertile. On ne pouvait l'appeler menteur, car à part de ses histoires, il ne l'était pas. Il avait horreur de la calomnie et de la médisance.

par Henri Létourneau

La plupart des flécheurs que j'ai connus étaient de bonnes gens. Chanceuse était l'équipe de travailleurs qui comptait au moins deux flécheurs. Les hommes ne s'y ennuyaient pas!!!

Le vieux Joseph Catet était renommé comme flécheur. Quand les gens disaient "Le vieux Joseph flèche", il "fléchait"!

Je me souviens très bien de la première fois que j'avais entendu Joseph flécher. Joseph, son frère Simon et moi (j'avais quatorze ans à l'époque) avions été embauchés pour mettre le grain en quintaux sur la ferme de Michel Pivard à Saint-Eustache.

Ce jour-là Simon et moi travaillions ensemble. M. Pivard nous avait envoyés mettre en quintaux un champ qu'on finirait sans doute vers midi. On termina un peu plus tard, ce qui nous a mis en retard pour le repas du midi.

Simon et moi étions seuls à la table, les autres ayant fini, tous étaient assis à l'ombre sur le renchaussage de la maison. La fenêtre étant ouverte on pouvait mieux entendre Joseph qui fléchait de son mieux. Madame Pivard assise près de la fenêtre entendait tout. Finalement elle dit, "Simon, votre frère Joseph raconte des choses qui sont -je dois le dire- certainement pas vraies."

Madame Pivard haussant les épaules se contenta de dire "flécheur ou menteur - c'est des menteries quand même ".

Simon lui répondit: "Madame Pivard, mon frère Joseph n'est pas un menteur, c'est un flécheur! Remarquez qu'il n'a pas dit du mal de personne. Ça, madame, c'est la différence entre un flécheur et un menteur!"

Ecouter les histoires

J'aimais écouter les histoires de Joseph Catet et aussi de l'observer pendant qu'il racontait, les yeux pétillants, le visage souriant. Il était dans son élément, et tout en racontant il mettait sa pipe vide dans sa bouche, prenait son tabac. Des fois il fumait du "T. et B." en palette, et tout en racontant, avec son couteau de poche il coupait son "T. et B." très fin. Jugeant qu'il en avait assez pour une pipée, il fermait la lame de son couteau, mettait le tabac haché dans sa main gauche et avec la paume de la main droite, il frottait son tabac en poussière. Ensuite il chargeait sa pipe, et pendant toute cette opération, il ne cessait de parler. Et tout en allumant sa pipe, il continuait à parler entre chaque bouffée, aspirant avec délice la fumée forte du "T. et B.". En terminant son histoire il riait de bon coeur.

Un histoire que Joseph Catet aimait raconter était l'histoire de son chien "Boxeur". Ce chien n'était pas de la race des boxeurs, c'était plutôt un mélange de plusieurs races. Joseph l'avait appelé Boxeur à cause de la manière qu'il se battait.

Quand Boxeur était tout jeune chien, il s'était pris la patte gauche dans un piège à loup, se faisant couper toutes les griffes et une partie de sa patte. Boxeur était resté avec une patte gauche sans griffe. Mais la patte gauche était plus grosse que l'autre. D'après Joseph, cela ressemblait à un poing fermé. Boxeur aimait la bataille, que ce soit avec un chien étranger ou non. Qu'il soit plus gros que lui, ça ne faisait aucune différence.

D'après Joseph, Boxeur pouvait battre n'importe quel chien. Boxeur ne mordait pas. Il ne se servait pas de ses dents comme le font souvent deux chiens qui veulent se battre. En se rencontrant, ils se mettent face à face montrant leurs dents, mais c'est à ce moment que Boxeur donnait de la patte gauche un coup de poing à la tête de son adversaire, lui bouchant l'oeil droit. Et ensuite c'était l'oeil gauche. D'habitude le deuxième coup de poing finissait la bataille. Le gagnant: Boxeur! Quand quelqu'un demandait à Joseph s'il pouvait voir Boxeur, Joseph répondait, "Il est mort il y a longtemps. Sa dernière bataille était avec un ours. Comme de raison tous les deux étaient debout. Boxeur ne pouvait pas frapper l'ours sur les yeux, l'ours était trop grand. A part ce cela, il commençait à se faire vieux. Je n'avais pas mon fusil, je ne pouvais pas lui aider."

Je dois avouer que c'était une belle bataille. Boxeur donnait un coup de patte gauche dans le ventre de l'ours. Ça faisait plier l'ours, alors Boxeur le

Suite à la page suivante



c'est des menteurs quand même!"

frappait sur le nez, mais il ne pouvait pas rejoindre ses yeux. Finalement il donna un coup formidable sur le museau de l'ours qui tomba en se frappant la tête sur une souche. Il ne se releva pas. Il était mort. Il s'était peut-être cassé le cou.

"Boxeur" à bout de souffle

Mon pauvre Boxeur était étendu par terre à bout de souffle, les yeux vitreux. Il était mourant. Ç'avait été trop dur pour lui. Je le pris dans mes bras et je l'ai porté jusqu'à chez-nous, mais il mourut en chemin.

Il y a quelques années le docteur Carole Boy, directrice du département du folklore, Musée de l'homme, à Ottawa, visitait le Manitoba pour recueillir des vieilles chansons et histoires. Je l'accompagnai. Nous fîmes une tournée et comme de raison nous visitâmes Saint-Eustache et nous nous rendîmes chez Joseph Catet qui était à l'époque à la retraite. Mlle Boy le questionna au sujet de la chasse. Elle lui demanda s'il n'avait pas une petite histoire de chasse à lui raconter? Certainement, il en avait plusieurs, "mais je vais vous conter la meilleure".

"Il y a bien des années j'étais allé à la chasse aux chevreuils au grand coteau." Il se construisit un camp avec des perches de tremble, fit un abri pour ses chevaux et le lendemain matin, de bonne heure il partit avec sa carabine.

Après une heure de marche il vit les traces ou, comme il disait, "la piste d'un chevreuil". Il la suivit durant plus de deux heures. Finalement il vit le chevreuil qui broutait dans un ravin... je laisse la parole à Joseph...

"Je lui tirai une balle et il tomba. Je l'approchai lentement, ma carabine prête à lui donner le coup de grâce au cas où il serait seulement blessé... mais apparemment il était mort."

Le chevreuil se leva

"Chargeant ma pipe avant de commencer à préparer la carcasse, comme j'allumais, mon chevreuil se leva. Il était étourdi; je vis qu'à l'arrière du panache il y avait un sillon creusé par la balle qui l'avait assommé. Je lui mis mon bras gauche alentour du cou pour le tenir et j'étais pour le finir avec mon couteau de chasse quand tout à coup j'ai pensé, j'ai trois heures de marche pour me rendre à mon campement, pourquoi pas embarquer sur le chevreuil et il me servira de monture??? Et rendu à mon camp je pourrai faire boucherie... C'était la première fois que j'allais à cheval sur un chevreuil. Je n'avais pas de bride, alors pour le conduire je lui donnais une petite tape sur le côté gauche et il virait à droite, une tape à droite et il virait à gauche... Je me rendis facilement. Rendu au camp je le laissai se reposer avant de faire boucherie.

Je vous assure que ma famille et moi nous en avons mangé du chevreuil qui était 'malaisé à battre'! La chaire était tellement tendre!"[1]

En revenant de Saint-Eustache, je demandai au Docteur Boy ce qu'elle pensait de l'interview et surtout de l'histoire de M. Joseph Catet. Elle haussa les épaules et répondit: "C'est un fameux menteur!"

[1]- Souvent, et ça arrive dans bien des cas, le chevreuil est poursuivi pendant une heure ou plus avant d'être abattu et surtout quand le sol est couvert d'une épaisse couche de neige, et des fois le chevreuil est trouvé une heure ou deux plus tard après avoir été tiré, alors l'animal n'ayant pas assez saigné, la chaire est bleue et dure.

L'au-delà d'Émile Pelletier

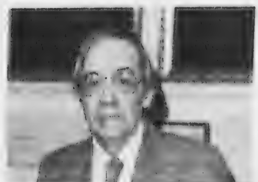
A 61 ans, Émile Pelletier cherchait un successeur pour perpétuer l'oeuvre qu'il avait entreprise. La mort le frappa avant même qu'il ne put s'acquitter de cette dernière tâche.

par Alexandre L. Amprimoz

Aux funérailles, la foule ne put masquer à mes yeux la solitude d'Emile Pelletier. Ainsi, je commençais par revoir les événements des dernières semaines.

Ce fut un homme à la fois affable et enthousiaste qui m'avait accueilli dans les bureaux de la "Manitoba Métis Federation". Je me souviens qu'avant d'entreprendre notre entrevue, et avant de me permettre de consulter les ouvrages publiés par ses deux maisons d'éditions, Emile Pelletier avait tenu à signaler qu'il n'était pas Métis, mais qu'il servait cette cause parce qu'il avait toujours tâché d'avoir le sens de la justice et parce qu'il ne voulait pas voir les traces de deux cultures tomber dans l'oubli.

Ironie du sort: Emile Pelletier mourut avant de pouvoir lire l'article consacré à son sujet dans **La Liberté**.


Feu M. Emile Pelletier

Son humilité était telle qu'il était allé jusqu'à suggérer que la reproduction des couvertures de certains de ses livres illustrerait l'article d'une manière plus efficace que sa propre photo que je lui réclamais selon l'usage.

La meilleure manière d'honorer la mémoire d'Emile Pelletier serait d'exaucer l'un de ses voeux les plus chers: assurer la survie des Editions Bois-Brûlés et la "Manitoba Métis Federation Press". Enfin, l'on devrait se charger de publier ses manuscrits, en particulier, "L'Evolution sociale des Francophones de l'Ouest canadien", ce livre qu'il avait pratiquement achevé d'écrire lors de notre entrevue.

Comme l'écrivit Guillaume Charette au sujet de Louis Goulet, nous ne voulons pas "voir un de ces anciens partir pour l'au-delà sans regretter qu'un récit de sa carrière n'eut pas été recueilli pour enrichir nos annales".

LA SFM NOUS INFORME

Tél. : 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145, St-Boniface, Man., R2H 3B4

Assemblée annuelle de la Société Franco-Manitobaine

Au Centre des Congrès
375, avenue York
les 10-11 mars, 1979.

Portage Vers l'Avenir

Pour $15.00 vous recevrez:
carte de membre
dîner
banquet
soirée - dimanche

Assemblée d'affaires
Élections
- Présidents
- 1er vice-président
- 2 conseillers.

Garderie gratuite:
2-12 ans - le dimanche

Seulement 800 places pour le banquet.
Réservez avant le 2 mars.

Grande Exposition de la Société Historique de Saint-Boniface

Salle d'artisanat
Manitobains (artistes sur les lieux)

Le 10 mars -
Soirée à la canadienne en collaboration avec l'Union Nationale Métisse

Une fin de semaine au Holiday Inn.
Arrivée - samedi a.m.
Départ - dimanche p.m.
$38.00

Messe - le dimanche
à 9 h 30 au Centre des Congrès

Conférencière invitée
L'auteur de "La Sagouine"
Mme Antonine Maillet

Spectacle Marionnettes pour enfants

INCORPORATION DE PETITES ENTREPRISES

La Société Franco-Manitobaine en collaboration avec le Collège de Saint-Boniface présentera une session d'information sur l'incorporation le 28 février à partir de 7 h 00 au Collège de Saint-Boniface.

Ce mini-cours sera d'intérêt particulier aux commerçants ainsi qu'aux membres et futurs membres de clubs d'investissements.

Les sujets suivants seront élaborés:

1. Choix d'entreprise ou de Société
2. Incorporation:
   Qui?
   Quand?
   Comment?
   Pourquoi?

Les personnes ressources suivantes présenteront les différents aspects de l'incorporation et répondront à vos questions.

M. Norman Coliet (professeur au Collège Communautaire) animateur de la soirée donnera une brève définition de l'incorporation.

Maitre Laurent Roy (avocat) vous entretiendra sur l'aspect légal de l'incorporation:

- Ce qu'il faut considérer pour l'incorporation.
- Les règlements administratifs requis.
- Comment établir de bons contrôles.
- Que peut offrir votre avocat?

Monsieur Jean-Paul Gobeil, comptable agréé, vous entretiendra sur les implications fiscaux de l'incorporation;

- Source de revenu (emprunts, quelle sécurité est requise? vente de parts, etc....)
- Différent genre d'action (préférentielle, commune, action, remboursable, non-remboursable, etc.)
- Le salaire versus les dividendes.
- Que peut offrir votre comptable?

....

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom..

Adresse..

Occupation.............................. Employeur..............................

Téléphone..

Frais d'inscription: $5.00 payable à l'avance et non-remboursable.

Adressez à:

COURS EN ÉCONOMIE
Société Franco-Manitobaine
340, boul. Provencher
Saint-Boniface - R2H 3B4



À 20h30 AUX BEAUX DIMANCHES!

"Les arrivants... habitants d'un nouveau monde"
- 1911 : Les Danois -



PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 17 au 23 février

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

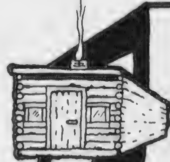
340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

ATELIER D'ARTISANAT
- 237-5259 -

L'Atelier d'artisanat, c'est quoi?
- c'est un endroit où l'on peut venir travailler par soi-même à une activité artisanale.
- où l'on peut suivre un (des) cours
- ou simplement obtenir des renseignements.

La carte de membre:
- donne accès à l'atelier et à l'équipement qu'il contient
- permet d'acheter des matériaux à prix réduit,
- d'assister aux démonstrations et de participer aux expositions organisées mensuellement
- réduction des coûts des leçons

Les cours:
- seront offerts s'il y a suffisamment de demandes.
- les coûts de cours seront déterminés d'après le nombre de leçons et d'élèves, les frais des matériaux, ainsi que le professeur choisi.



Le Centre culturel franco-manitobain et Le 100 Nons présentent...

cabaret cabanon
SPECTACLE — CABARET

340, boul. Provencher
[petite salle de spectacle - 2e étage]
20 h 30: $3.00

ROGER FOURNIER
et orchestre
samedi 24 février

Les billets sont en vente au guichet du Ccfm.

YOGA

Professeur: Suzanne Prince
Inscription: $20.00 - le lundi 19 février 1979 à 19h00 - Salle 4H

Durée - -10 sessions
Lundi soir -
19h30 à 20h30 - 19 février au 23 avril
et
20h30 à 21h30 - 19 février au 23 avril

FRANCOPHONIE MANITOBAINE



Émission télévisée à 22h mercredi le 21 février au canal 13.
L'Office National du film

ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE



Lundi à 19 h 00

Chez les métis franco-canadiens la famille joue un rôle prépondérant. Mais les amis et voisins sont toujours les bienvenus. Et ils viennent de loin pour assister à une soirée métisse.

Nous vous y convions, lundi à 19h00.
Soyez au rendez-vous.

Recherche et scénario:
Henri Létourneau
Réal.: Marcel Collet.

DIMENSION J



Nos deux animateurs vous inviteront cette semaine à assister à un spectacle de Marionnettes.

Ils ont invité Chris Hurley, directeur artistique du Manitoba Muppett theatre.

Au programme: quelques courtes pièces amusantes.

Puis Diane Dacquay et Marc D'Eschambault recevront Marc Kolt, gagnant au festival de Granby, qui interprétera quelques-uns de ses succès au piano.

Réalisation: Gilles Paquin.



MARCEL GAUTHIER À BRANDON

Marcel Gauthier interviewera des participants franco-manitobains et les gagnants des **"JEUX D'HIVER DU CANADA"** à Brandon.

Ecoutez ces interviews diffusées les 19 et 20 février à: **"PREMIER QUART"** - 6h00 à 9h00 - **"CAHIER MANITOBAIN"** - 16h30 à 18h00 - et **"PULSATION"** - 18h15 à 20h30 -

Aussi, un reportage **EN DIRECT DE BRANDON.** Le samedi 17 février durant l'émission **"DISCOTHÈQUE OUVERTE"** - 12h30 à 16h00.

Marcel Gauthier: intervieweur
François Pilon: Réalisateur.

Marc Fabas: Assistant à la réalisation
Ernest Drouin: Technicien.



A VENDRE - Saint-Lazare - un lapin blanc, un cheval, un quartier de boeuf, des binnes. **COMPOSER 233-8020.**

À VENDRE - Bruxelles - maison à 2 étages, table à café, chaises en métal, tourne-disque & téléviseur. **COMPOSER 233-8020.**

À VENDRE - Saint-Pierre - Renault 1800LT. En bonne condition, 95,000 m. **COMPOSER 233-8020.**

À LOUER - La Broquerie - un lapin blanc, un cheval, un quartier de boeuf, des binnes. **COMPOSER 233-8020.**

À LOUER - Kenora - Maison à 2 étages, table à café. Chaises en métal. Tourne-disque & téléviseur. **COMPOSER 233-8020.**

A LOUER - Saint-Boniface - Renault 1800LT en bonne condition, 95,000 m. **COMPOSER 233-8020.**

ON CHERCHE - Sainte-Anne - un lapin blanc, un cheval, un quartier de boeuf, des binnes. **COMPOSER 233-8020.**

ON CHERCHE - Letellier - Maison à 2 étages, table à café, chaises en métal, Tourne-disque & téléviseur. **COMPOSER 233-8020.**

ON CHERCHE - Thompson. Renault 1800LT en bonne condition, 95,000 m. **COMPOSER 233-8020.**

COMMENTAIRES - MINI-COURS DE FRANÇAIS - TRUCS CULINAIRES - RECETTES - MINI-CHRONIQUE - MUSIQUE

LE MARCHÉ AUX PUCES: 233-8020

du lundi au vendredi de 11h00 à midi avec Monique Hébert.

DIMANCHE À 19 H 00:
EN ROUTE

fera étape à Saint-Laurent

et vous invite à une expérience de pêche sur la glace, sur le Lac Manitoba avec Monsieur Yves Lambert et quelques membres de sa famille.

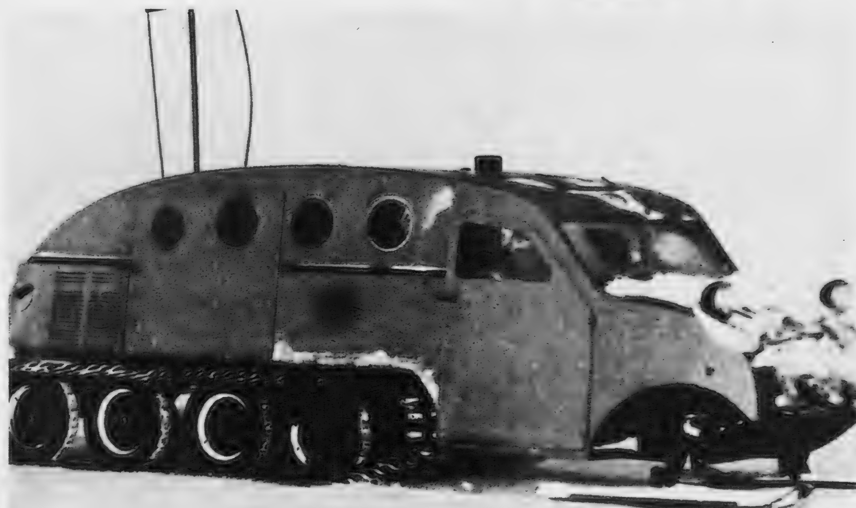
Vous pourrez ensuite écouter les propos de M. Joe Boucher, breton d'origine, qui vécut à Saint-Laurent de 1912 à 1972.

Soyez du voyage!

Animation: Denis Chagnon
Réalisation: Léo Foucault.



Yves Lambert.



LA DEUXIÈME SÉRIE DE "GÉNIES EN HERBE"

Les enregistrements de cette série auront lieu les

26, 27 ET 28 FÉVRIER À 18 H 00
à l'Institut Collégial de Glenlawn
77&, rue Saint Mary.

S'affronteront alors les élèves des écoles secondaires de

- **Saint-Pierre-Jolys**
- **Collège de Saint-Boniface**
- **Institut collégial Louis-Riel**
- **Somerset**
- **Saint-Jean-Baptiste**
- **Saint-Claude.**

Allez encourager nos jeunes concurrents, lors de ces enregistrements.
Donnez-leur un peu de votre temps...

ET JEUDI 22 FÉVRIER À 19 H 00



Dernière rencontre de la première série de Génies en Herbe.

L'équipe de **NOTRE-DAME-DE-LOURDES** affrontera alors celle du **PETIT SÉMINAIRE.**

La réalisation de ces émissions est signée Marie Benoist-Martin.

Le meneur de jeu est Pierre D'Auteuil.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE
CBWFT

SAMEDI

17 fevrier

8 00 L ECOLE DE SKI DE RANDONNEE SUN LIFE
De Banff.
8 30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministere de l'Education du Quebec.
9 00 CANDY
Le Rodeo.
9 30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
10 00 MODICUS
"Les Gymnastes" (derniere).
10 30 LES HEROS DU SAMEDI
Volleyball. Comm. Raymond Lebrun. Analyste: Claude Pelletier.
11 30 TELEJEANS
12 00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13 00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
14 00 FEMME D AUJOURD HUI
"Colette". Interview de Françoise Faucher avec Michele Sarde, ecrivain et prof. de litterature française a Washington, et auteur de "Colette libre et entravee". "L Art de s habiller" avec Marielle Fleury.
15 00 DECLIC
Spectacle de mime.
15 30 CINE-JEUNESSE
Tintin le Crabe aux pinces d'or. Bandes dessinees realisees par Ray Gossens. Les hommes d equipage du Karaboudjan droguent le capitaine Haddock et le gardent captif. Ils se servent du bateau pour faire de la contrebande de diamants. Belge.
Pur-sang. Un poulain que l'on destine aux courses (Can.).
17 00 LES MONDE DE DISNEY
18 00 HEBDO-SAMEDI
19 00 SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montreal les Capitals de Washington rencontrent les Canadiens. Reporters: Rene Lecavalier, Gilles Tremblay.
21 30 CHEZ DENISE
L enseigne.
22 00 DU TAC AU TAC
22 30 LE TELEJOURNAL
22 45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 POLITIQUE FEDERALE
Le Parti liberal.
23 10 LES JEUX D HIVER DU CANADA
Faits saillants de la journee.
23 25 CINEMA
Les Rosenberg ne doivent pas mourir (1re de 2). Drame realise par Stellio Lorenzi, avec Marie-Josee Nat, Gilles Segal, Jean Topart et Georges Wilson. Arrestation par le FBI et proces des epoux Julius et Ethel Rosenberg, accuses d espionnage au profit de l'URSS (Fr. 75).
2e partie le samedi 24 fevrier a 23 h 25
2 25 CINE-NUIT
La Chambre rouge. Drame realise par J.-P. Berckmans, avec Maurice Ronet et Sharon Gurney. Pour soigner sa publicite, un candidat à la mairie s occupe du relevement d une troupe de theatre. Il fait appel a un realisateur parisien, qui aura des activites extra-theatrales aupres de la deuxieme epouse du candidat (Belge 73).

DIMANCHE

18 février

8 30 PASSE-PARTOUT
9 00 WICKIE
9 30 GRISU, LE PETIT DRAGON
"Le Roi de la circulation".
9 45 UNE FLEUR M A DIT
10 00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse St-Benoît-Abbé, diocese de Hull. Real.: Jean-Marc Trepanier.
11 00 HERMENEGILDE LAVOIE
Vision d un pionnier du cinéma quebecois.
12 00 LA SEMAINE VERTE
Assemblee annuelle de la fédération canadienne des agriculteurs, avec François Dallaire.
13 00 LES JEUX D'HIVER DU CANADA
Faits saillants. Comm.: Guy Ferron, Claude Quenneville, Camille Dubé et Pierre Dufault.
15 00 BOXE
France vs Quebec.
16 00 MUSIQUE MINIATURE
debut.
16 30 AUX FRONTIERES DU CONNU
L Ethologie (2e de 3). "Le Comportement sexuel et les societés animales".
17 00 SECOND REGARD
Animatrice: Myra Cree.
18 00 HEBDO-DIMANCHE
Animateur: Jean Ducharme.
19 00 EN ROUTE
Vous propose une expérience de pêche sous la glace avec un pêcheur de St-Laurent. Anim.: Denis Chagnon. Real.: François Savoie.
19 30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Monique Leyrac. (1re de 4). Inv.: Fabienne Thibault chante un extrait de "Starmania". Paul Piche et Louise Forestier jouent une scene de "Sainte-Carmen-de-la Main" de Michel Tremblay. Michel Conte chante et danse avec Monique Leyrac. John Stanzel et Monique Leyrac dans un numero de danse a claquettes. Jeff Lamothe, compositeur, interprete une chanson. Monique Leyrac nous présente la chanteuse Marie Belanger. Choregraphie: Frank Reager. Real.: Marcel Collet.
20 30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde (6e de 7). "1911: les Danois". Camilla et Hans Nielsen abandonnent leur vie elegante au Danemark, afin de s etablir au Nouveau-Brunswick. Apres s'être adaptes a leur nouvelle vie, ils demeurent nostalgiques. Scénario: Timothy Findley, d apres l oeuvre de Richard Nielsen. Real.: Eric Till. Prod.: Nielsen-Ferns inc.
21 30 LES BEAUX DIMANCHES
La Parapsychologie. Comment les sensitifs et les parapsychologues expliquent-ils leurs "pouvoirs" paranormaux.
22 30 LE TELEJOURNAL
22 45 SPORT-DIMANCHE
23 00 CINE—MAGAZINE
Chronique de films et d actualité. Anim.: Jacques Fauteux.
23 50 D HIER A DEMAIN
L Ecole de New York. Documentaire realise par Michael Blackwood. Influences, methodes de travail et evolution de l Ecole de New York.

LUNDI

19 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Decoation d intérieur".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
L endive bruxelloise, avec le chef Pierre Vaillon. La culture des endives, avec J.-Claude Vigor.
11:30 ARTISANS QUEBECOIS
"Les Meuniers de St-Eustache".
12:00 VERS L'AVENTURE
Histoire d'un garçon, Mebratu. "La Fuite".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 FEMME D'AJOURD'HUI
Invitee: Edwidge Feuillère qui s'entretiendra avec Françoise Faucher de la piece "Le Bateau pour Lipaïa" d Abouzov, dont elle est la vedette.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
"La Solitude".
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 LES CHIBOUKIS
16:00 BOBINO
16:30 GUTEMBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 ECOS DE LA RIVIERE ROUGE
7e émission. Reprise de la 1ère émission de l'an passé.
19:30 DIMENSION J
Spectacle de marionnettes sous la direction de Chris Hurley, directeur artistique de Manitoba Puppet Theatre.
20:00 TERRE HUMAINE
Léandre a une faveur à demander à Antoine, mais veut l'avis de Jeanne. Real.: Yvon Trudel.
20:30 LES JORDACHE
Debut.
Dame réalisé par David Greene, d'apres le roman d'irwin Shaw. Avec Peter Strauss, Nick Nolte et Susan Blakely. **1re de 11:** Rudy et Tom Jordache, fils d'une famille d emigrants, se disputent l'attention de leur pere. Rudy est ambitieux et entreprenant. Tom est un vaurien. Julie, fiancee de Rudy, veut quitter la ville.
22 30 LE TELEJOURNAL
23:10 LES NOUVELLES DU SPORT
23:20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA
Faits saillants. Comm.: Guy Ferron, Claude Quenneville, Camille Dubé et Pierre Dufault.
23:40 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'emission du dimanche 18 fevrier à 13 h 30.
24:10 UN PAYS, UN GOUT, UN MANIERE
24:40 CE DIABLE D'HOMME
Deuxieme episode: "Contre-bandier de la liberte". En exil en Angleterre, Voltaire devient un contrebandier de la litterature. Il écrit ses "Lettres anglaises". Adrienne Lecouvreur meurt empoisonnee. Cette grande comedienne n aura même pas droit à une sepulture décente. Avec Denis Caillaud, Nicole Garcia et Jean-Paul Moulinot. Real.: Marcel Camus.

MARDI

20 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
"Le cochon".
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Hygiène capillaire", avec Pierre Ladouceur.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine mini-budget: gâteau aux épices, avec Claudette Taillefer.
11:30 LE MONDE EN LIBERTE
"Au coeur des Rocheuses".
12:00 LASSIE
"Une piste mortelle" (2e).
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Le 3e chapitre du rapport "Pour les Québécoises: Egalité et indépendance", produit par le Conseil du statut de la femme, portant sur "La famille: lieu premier de la division du travail en fonction des sexes". Rech.: Minou Petrowski. Réal.: Fernand Ippersiel.
14:30 CINEMA
Columbo: Accident. Policier réalisé par Edward M. Abrams, avec Peter Falk. Un jeune homme élimine un oncle qui voulait le déposséder de ses droits dans l'industrie familiale (USA).
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES ORIENTAUX
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE DE DISNEY
"Les Mésaventures de cinq jeunes Yankees" (1re de 2).
20:00 GRAND-PAPA
Marguerite, aprés avoir passé une mammographie, apprend qu'elle doit subir une biopsie. Réal.: Maude Martin.
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Marie-Josée est nommée correspondante à Quebec. Elle a loué sa maison à une chanteuse, Juliette Rémi. Réal.: Rolland Guay.
21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22.00 L'ENFANCE A VIVRE
"Le Développement psychomoteur" (2e): "Si grands et encore si petits".
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA
23:40 RENCONTRES
Inv.: Jacques Ellul, professeur à l'Institut d études poliques de Bordeaux, membre du Conseil national de l'Eglise reformee de France, historien. A publié "La Trahison de l'Occident". Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne [**1re de 2**].
24 10 PROPOS ET CONFIDENCES
Jean Doat se raconte (3e de 4). Real.: Jean Faucher.
24:40 CINEMA
Frontiere chinoise (Seven Women). Drame realise par John Ford, avec Anne Bancroft, Margaret Leighton et Eddie Albert. Une femme medecin va travailler dans un petit poste éloigné.

MERCREDI

21 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
"Lazare et le mauvais riche".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Périnatalité", avec Suzanne Michaud, diététiste.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Une veste pratique.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
"Floride en Québec". Saint-Bernard-de-Lacolle: région que l'on nomme à juste titre "Floride en Québec".
12:00 TOUMAI
"Le Farceur".
12:30 LE COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La chaise roulante n'est pas un handicap."
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Le Club de l'Age d'Or de Sainte-Anne-de-Bellevue.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine animée par Maurice Auger.
19:30 LA PETITE PATRIE
"La Visite de paroisse".
20:00 RACE DE MONDE
Catherine a de la peine d'avoir surpris Abel à embrasser Judith. Belhumeur ne veut pas que Jos retourne chez ses parents. Réal.: Maurice Falardeau.
20:30 HORS SERIE
Au plaisir de Dieu [6e de 10]. "Les Frères ennemis". 1934.
21:30 SCENARIO
La Femme au géranium. Dramatique de Micheline Gérin. Histoire d'une femme de 66 ans. Jeune fille elle a résisté à tous les tabous de son époque. Sexagénaire, elle continue à relever tous les défis (3e de 4). Réal.: Guy Hoffmann.
22:00 SCIENCE-REALITE
"Les Psychothérapies".
22:30 LE TELEJOURNAL
23.10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA
23:40 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton. Le Fort Beauséjour joua un rôle dans la Déportation des Acadiens en 1755. Anim.: Louise Imbeault. Réal.: Ronald Cormier.
24:40 CINEMA•
Les Camarades (The Organizers). Drame réalisé par Mario Monicelli, avec Marcello Mastroianni, Bernard Blier, Annie Girardot et François Périer. Turin 1905. Des ouvriers en textiles s'insurgent contre les accidents provoqués par les heures de travail trop longues. Après une protestation avortée, ils optent pour la greve (It. 63).

JEUDI

22 février

9:00 EN MOUVEMENT
"Poitrine."
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
"Le Cochon" (4e de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Artisanat".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Petits encadrements, avec Phillippe Roy.
11:30 TES FILLES, MES GARÇONS
12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 EMISSION SCOLAIRE
"Le train sifflera 3 fois" western dramatique avec Grace Kelly et Gary Cooper. Réal.: Fred Zinneman.
15:00 FEMME D'AJOUD'HUI
"La Place des femmes dans les corporations professionnelles".
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 GENIES EN HERBE
Notre-Dame-de-Lourdes vs Petit Séminaire.
19:30 DU TAC AU TAC
"Une occasion en or".
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Anim.: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.
20:30 LES GRANDS FILMS
L'Incorrigible. Comédie réalisée par Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo, Geneviève Bujold et Charles Gérard. A peine sorti de prison, un voleur se lance à nouveau dans l'escroquerie. L'assistante sociale responsable de son dossier est la fille d'un conservateur de musée. Avec deux amis le bandit décide de voler un tableau (Fr. 76).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA
23:40 TELE-SELECTION
Banacek: la Croix de Makere (No Sign of the Cross). Drame réalisé par Daryl Duke, avec George Peppard, Broderick Crawford et Louise Sorel. Une précieuse croix sertie de diamants est subtilisée au prélat de l'Eglise de Los Angeles (USA).
1:05 CINEMA
L'Homme de Rio (That Man from Rio). Comédie réalisée par Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac et Jean Servais. En permission pour huit jours, un soldat se rend à Paris visiter son amie d'enfance. Il est loin de se douter qu'une série d'aventures rocambolesques l'amèneront jusqu'au Brésil (Fr.-it. 63).

VENDREDI

23 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Le Salon de l'auto".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
"La Gardienne".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Femme dans ses différents âges", avec le Dr André Aubry.
11:00 TERRE ET MOISSONS
"Le Riz et le blé".
11:30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
"La Rivière aux Sables".
12:00 PRINCE NOIR
"Le Secret de la peur".
12:30 LES COQUELUCHES
La Coqueluche du mois: Mimi D'Estée. Inv.: Jacques Normand.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AJOURD'HUI
Réal.: Jacques de Varennes, Québec.
14:30 LES ATELIERS
D'Ottawa.
15:30 FRANFRELUCHE
"Le Dernier Dragon".
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
"Les Accords".
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 IL ETAIT UNE FOIS... L'HOMME
"L'Age des Vikings".
19:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
"Le Lait et les produits laitiers".
20:00 DEUX ENFANTS EN AFRIQUE
6e: "La Maladie".
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Inv.: Diane Tell.
21:00 SOUS LE SIGNE DU LION•
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila légaré.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
L'industrie des fromages fins au Quebec. La télévision à péage. Le nettoyage. Le télégramme. Rech.: Marcel Trépanier, Normande Juneau et André Bouthillier. Int.: Jean Giroux et Normande Juneau. Anim.: Simon Durivage. Réal.: Jean-Claude Leblanc.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA
23:40 CINEMA
Comme un pot de fraises. Comédie réalisée par Jean Aurel, avec Jean-Claude Brialy, Jean Lefebvre et Nathalie Courval. Un bellâtre fait croire à ses maîtresses qu'il est marié. Il pense ainsi s'éviter des ennuis (Fr. 73).
1:20 CINE-NUIT•
La Bataille de Neretva. Drame de guerre réalisé par Veliko Bulajie avec Silva Koscina, Sergeil Bondarchouk, Franco Nero et Curd Jurgens. Résistance des partisans de Tito contre les forces conjuguées des Nazis, des Italiens, des Oustachis et des Tcherniks (Youg. 69).

L'agence canadienne de développement international

(suite de la semaine dernière)

Programme d'assistance multilatérale

Certaines caratéristiques de la coopération multilatérale ont encouragé le Canada à s'engager dans cette forme d'aide: l'accroissement du nombre, de la taille et de la diversité des organismes internationaux d'aide lui offre un vaste éventail d'options en matière d'admissibilité et de financement; la participation collective des bénéficiaires à l'administration des institutions internationales lui donne l'occasion de contribuer régulièrement à l'élaboration de leurs politiques et programmes d'aide; l'aide multilatérale rend possible certaines formes de coopération qui, de par leur nature délicate, se prêtent mal aux programmes bilatéraux ou privés sans but lucratif; les institutions d'aide multilatérale permettent les échanges de vues, façonnent et adoptent les changements, et appuient les pays qui cherchent à réaliser leurs objectifs de politique extérieure dans un climat de coopération et de respect mutuel; les données du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent en particulier que les institutions multilatérales ont contribué à faire grimper le total de l'assistance publique au développement.

La Direction générale des programmes multilatéraux de l'ACDI, chargée de superviser et de coordonner les apports du Canada à un éventail toujours plus large d'institutions et de programmes, permet au Canada de prendre des engagements multilatéraux cohérents et d'intégrer plus efficacement les objectifs et les politiques de ce secteur avec ceux des autres formes de coopération canadienne au développement, conformément à la **Stratégie 1975-1980** qui préconise une approche globale et organique de la coopération au développement, vise à promouvoir l'autosuffisance des pays bénéficiaires, concentre ses efforts dans les pays démunis du Tiers monde et contribue à la coopération régionale entre pays en développement.

Le Canada a déboursé $410 240 000 par l'intermédiaire d'institutions mutilatérales au cours de l'année financière 1977-1978, soit 40 p.c. du budget global d'aide au développement. Plus de 60 organismes multilatéraux d'exécution reçoivent des fonds canadiens et sont chargés de les acheminer vers les pays en développement.



Monsieur Léo A. Dorais est le vice-président principal de l'Agence canadienne de développement international. Avant son entrée à l'ACDI en 1976, d'abord comme vice-président de la Direction générale des politiques, il a été professeur à l'Université du Québec et directeur d'un programme de formation en gestion. Recteur-fondateur de l'Université du Québec à Montréal, il détient une maîtrise en administration des affaires et un doctorat en administration de l'éducation de l'Université de Chicago. Il a été membre du premier Conseil de la Compagnie des jeunes Canadiens et du Conseil canadien du développement rural.

Organismes d'exécution

Les institutions multilatérales que soutien le Canada se divisent en deux grandes catégories: Les organismes d'exécution et les institutions financières.

Les organismes d'exécution auquels l'ACDI a versé des fonds en 1977-1978 sont d'abord ceux des Nations unies: $34 millions au Programme des Nations unies pour le développement, le plus important organisme mondial d'assistance technique; en outre, à la suite de la Conférence sur la coopération économique internationale, une contribution spéciale de $3 millions a été accordée en faveur des pays les plus pauvres; $88 810 000 au Programme alimentaire mondial qui met en oeuvre des projets de travail rétribué en vivres ainsi que des projets d'alimentation pour les enfants, les mères nourricières et les vieillards, et distribue également des secours d'urgence à la suite de catastrophes naturelles et de désordres civils; $11 millions au Fonds international de développement agricole qui se propose (par l'entremise d'organismes comme la Banque mondiale, l'Organisme pour l'alimentation et l'agriculture et les Banques régionales de développement) d'accroître la production de denrées dans les pays à déficit alimentaire et dans les autres pays en développement qui ont les moyens de le faire à brève échéance, tout en accordant une attention particulière aux couches les plus démunies de leur population.

Les autres apports du Canada aux organes des Nations unies comprennent $8 500 000 au Fonds des Nations unies pour l'enfance; $7 millions au Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population; $1 300 000 à l'Organisation mondiale de la santé pour ses activités en matière de population et $500 000 pour son programme de lutte contre l'onchocerose; $1 500 000 à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; $850 000 au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés; et $200 000 à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

Outre son assistance au Fonds international de développement agricole, l'ACDI a versé $6 300 000 à neuf établissements internationaux de recherche agricole: par exemple, l'Institut international de l'agriculture tropicale, le Centre international d'amélioration du maïs et du blé et l'Institut international de recherche sur le riz qui ont reçu chacun $1 000 000. Parmi les subventions accordées à d'autres organismes internationaux, mentionnons: $3 250 000 à la Fédération internationale de planning familial; $6 500 000 au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique; $350 000 au Programme spécial de développement, programme d'assistance technique destiné à servir les pays francophones en développement et intégré à l'Agence de coopération culturelle et technique; et $310 000 à l'Agence internationale d'énergie atomique.

Institutions financières

Le Groupe de la Banque mondiale est l'un des plus importants organismes multilatéraux de développement, tant par l'ampleur que par le caractère innovateur de son programme. Au cours de 1977-1978, la Banque a enregistré de nouveaux engagements d'une valeur approximative de 5 800 millions de dollars US, tandis que l'Association internationale de développement et la Société financière internationale approuvent des engagements s'élevant à quelque 2 400 et 305 millions de dollars US.

En 1977-1978, le Canada a accordé $22 500 000 à la Banque mondiale, $143 700 000 à l'Association internationale de développement et $4 800 000 à la Société financière internationale. Il a participé aux négociations en vue de la 5e reconstitution des fonds de l'Association internationale de développement, qui ont établi à 7,6 millions de dollars le montant de la reconstitution pour 1978 à 1980 inclusivement. On a également entamé des pourparlers visant une nouvelle augmentation du capital de la Banque mondiale.

La Banque interaméricaine de développement joue un rôle dans le développement des pays d'Amérique latine et les Antilles. Le Canada, suite à des engagements pris en 1976, souscrit annuellement quelque $6 900 000 au capital ordinaire et $18 millions au Fonds des opérations spéciales de la Banque.

La Banque africaine de développement et son organe de prêts à des conditions de faveur, le Fonds africain de développement, sont les deux principaux organismes régionaux d'aide en Afrique. En 1977-1978, la participation du Canada s'est élevé à $17 800 000. La Banque africaine est la seule banque régionale à n'accepter comme membres que les pays de sa région, mais on a amorcé des discussions visant à inviter les pays industrialisés à en devenir membres. Entre-temps, le Canada a mis à sa disposition une ligne de crédit de $5 millions qui sert à construire une ligne de transport d'énergie hydroélectrique au Malawi. Il négocie en outre un accord de cofinancement avec la Banque.

La Banque asiatique de développement et son organe de prêts concessionnels, le Fonds asiatique de développement, sont les principales institutions financières régionales à desservir les pays d'Asie, particulièrement les plus pauvres et les moins développés. L'un des pays fondateurs de la Banque, le Canada lui a accordé $27 880 000 en 1977-1978, année où les 43 pays membres ont conclu des négociations en vue d'un second accroissement général du capital de la Banque qui se chiffre à $5 milliards US à être versés sur 4 ans. Le Canada accroîtra sa part de $312 800 000 US dont $31 280 000 en capital souscrit.

La Banque de développement des Caraïbes est la principale institution financière à desservir les pays des Antilles du Commonwealth. Cofondateur, le Canada lui a accordé $4 590 000 en 1977-1978.

Outre ses contributions courantes aux banques de développement, le Canada poursuit un programme d'assistance technique avec les Banques asiatique, africaine et interaméricaine de développement. Il aide à financer l'identification et la préparation d'études et de projets dont la réalisation est confiée à des experts-conseils canadiens.

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

L'ACDI . . .

(suite de la page précédente)

Programmes spéciaux

Organisations non gouvernementales

Depuis plus d'un siècle, les organisations non gouvernementales (ONG) permettent aux Canadiens d'apporter une aide bénévole à l'étranger. Autrefois, les associations religieuses servaient d'intermédiaire principal à cette fin; maintenant, des groupes sans cesse plus nombreux de bénévoles prennent la relève. En réponse à leurs demandes, l'ACDI institutionnalisa en 1968 l'aide gouvernementale aux initiatives privées en créant la Direction des organisations non gouvernementales, laquelle peut mettre des crédits à la disposition de groupes de bénévoles canadiens pour renforcer et multiplier leurs activités de développement outre-mer.

Le programme des ONG a pour grands objectifs de stimuler les efforts de développement des ONG canadiennes, d'utiliser encore plus avantageusement leurs compétences et d'encourager la participation du public au développement mondial. La subvention d'appoint demeure le principal instrument pour y parvenir: la contribution de l'ACDI au financement des projets approuvés est octroyée en complément des ressources du secteur privé (dons, biens ou services). Elle accorde la priorité à des projets populaires et pratiques dont peut bénéficier une importante partie de la population du pays en développement, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, du développement communautaire, de la santé et du planning familial.

L'acheminement de l'aide au développement par les ONG fournit aux groupes bénévoles canadiens l'occasion de travailler en étroite collaboration avec les ONG des pays en développement, qui ont pu établir localement des liens et des contacts solides dans les régions urbaines et rurales. Le crédit dont elles jouissent leur permet de mettre l'aide canadienne à profit rapidement et efficacement.

Outre la subvention directe des projets à l'étranger, le programme des ONG emprunte une deuxième voie principale. En effet, l'ACDI fournit la plus grande partie de ses fonds à trois organisations spécialisées qui comptent parmi les plus importants instruments d'exécution du programme d'aide canadien dans le monde en développement: le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) qui envoie chaque année à l'étranger des centaines d'enseignants, de médecins, de techniciens, de spécialistes de la production alimentaire, etc.; le Service administratif canadien outre-mer (SACO) qui affecte à l'étranger des cadres à la retraite et un nombre croissant d'hommes d'affaires encore actifs qui sont prêtés provisoirement par leur employeur, pour des missions à court terme dans des domaines aussi divers que la chimie, l'agriculture, le tourisme et la mise en-marché; enfin, Jeunesse Canada Monde (JCM) qui, grâce à son programme d'échanges, permet aux jeunes du Canada et de pays en développement de vivre et de travailler ensemble en réalisant des projets de développement.

Troisième voie empruntée par l'ACDI, le Programme de participation du public mis sur pied par la Direction des ONG vise à rallier l'appui des Canadiens au développement international et à encourager chez eux une plus grande participation par le biais des ONG et des groupes communautaires. Ce programme, par ses subventions d'appoint, aide les ONG à mener à bien des programmes de sensibilisation et d'action qui rejoignent des centaines de collectivités dans toutes les régions du pays et touchent des milliers de Canadiens qui ne s'étaient jamais mêlés de développement international.

Cet effort de sensibilisation au développement, tout en éveillant la conscience du public, a suscité une plus grande collaboration entre les ONG par l'entremise de conseils interorganisations dans plusieurs provinces et de l'organisme national qu'est le Conseil canadien pour le développement international. Ce travail a engendré d'autres résultats: par exemple, les provinces de l'Ouest accordent des subventions d'appoint dont la valeur correspond aux contributions consenties par leurs résidants, et certains pays donateurs européens se sont inspirés de l'expérience canadienne pour créer des programmes du même genre.

Pour placer le rôle du Canada dans sa juste perspective, il convient de noter que l'apport mondial au titre de l'aide bénévole aux pays en développement totalise annuellement plus d'un milliard de dollars, que les coopérants canadiens à l'étranger ne représentent qu'une faible proportion des quelque 25 000 coopérants originaires des pays industrialisés, et que les pays en développement fournissent eux-mêmes plus de douze fois ce nombre de travailleurs volontaires par l'entremise des services locaux de jeunes et de bénévoles. Le programme des ONG constitue cependant une contribution positive sur deux fronts: il fournit aux Canadiens l'occasion d'entreprendre une action personnelle pour répondre aux besoins de l'humanité en développement, et il travaille en étroite collaboration avec les associations locales pour fournir une aide qui permet à un plus grand nombre de personnes de se rapprocher de plus en plus de l'auto-assistance.

ONG internationales

Depuis 1974, la direction des ONG internationales permet à l'ACDI d'appuyer les activités des ONG internationales qui offrent le cadre, le mécanisme et le potentiel voulus pour mener une action de développement coor-

(suite à la page suivante)

Guide sectoriel de l'ACDI

L'ACDI opère généralement en fonction des ententes qu'elle a conclues avec des pays en développement, suite à leurs requêtes d'aide et selon la contribution qu'elle peut leur apporter. Dans le cadre de ces ententes, ses activités sont administrées pays par pays et secteur par secteur. Voilà pourquoi elle s'est dotée en 1976 d'un Guide qui définit ses grandes orientations sectorielles et établit les principes d'action qui tiennent compte des ressources canadiennes.

Le Guide vise en premier lieu à faciliter les opérations sectorielles de l'ACDI en lui permettant, entre autres, de mieux cerner la définition d'un secteur, de connaître les priorités et les contraintes de chaque secteur telles que reconnues par la communauté internationale, d'avoir un aperçu des ressources canadiennes actuelles et éventuelles, et d'intégrer la réalisation des projets sectoriels au processus de développement national. Il a été conçu à l'intention des agents de l'ACDI qui, à Ottawa comme dans les missions à l'étranger, se consacrent à l'identification, à la planification, à la programmation, à la surveillance et à l'évaluation de programmes ou projets de coopération internationale. Il est donc fondamentalement un document d'usage interne, mais l'ACDI le met également, à titre d'information, à la disposition de ses coopérants et conseillers techniques qui y trouvent des points de repère pour la mise en oeuvre des projets auxquels ils sont associés; des ONG canadiennes et internationales avec lesquelles elle entretient des rapports; des ministères fédéraux et provinciaux intéressés, des gouvernements des pays en développement, et des grandes agences ou organismes internationales du domaine de la coopération internationale, afin de favoriser une plus grande coordination des activités dans chaque secteur d'intervention.

Processus d'élaboration

Un large éventail d'experts appartenant à l'ACDI ou agissant sur une base contractuelle ont préparé les divers documents de base. La Direction de l'aide et du développe ment, chargée de coordonner le processus d'élaboration du Guide, a obtenu la collaboration étroite des autres directions de l'ACDI et de plusieurs ministères fédéraux intéressés. Plus d'une soixantaine de spécialistes ont ainsi contribué à la préparation des documents de base dans les divers secteurs retenus.

La Direction de l'aide et du développement a ensuite résumé et révisé ces documents de base, aux fins d'une vaste opération de consultation auprès de 30 missions canadiennes à l'étranger, de 10 ministères fédéraux, d'une douzaine d'ONG, de centres de recherche et des agents de chacune des autres directions de l'ACDI. La somme importante des commentaires reçus a permis de contrôler la validité du contenu de chaque résumé sectoriel d'une quinzaine de pages, et de s'assurer que les principes directeurs qui y sont définis sont applicables.

En tant que document de travail, ce Guide devra être constamment mis à jour.

Choix des secteurs

Le choix des secteurs a été déterminé par l'un ou plusieurs des facteurs suivants: le secteur correspond à certaines préoccupations majeures des pays en développement; le secteur est reconnu comme prioritaire dans la Stratégie 1975-1980; le Canada dispose des ressources humaines, matérielles et techniques qui pourraient s'avérer appropriées à une coopération dans ce secteur; le Canada a été et continue d'être actif dans des programmes ou projets de ce secteur. Ce choix des secteurs n'est pas exhaustif et pourra être révisé selon les exigences de la conjoncture mondiale et l'évolution des compétences canadiennes.

L'approche sectorielle adoptée par l'ACDI n'est nullement cloisonnée. Au contraire, elle tient compte d'un ensemble d'interactions entre les éléments de plusieurs secteurs et s'inscrit dans un cadre intégré: par exemple, pour fournir une alimentation intégrée, il faut améliorer non seulement l'agriculture et les autres formes de production alimentaire, mais aussi les systèmes de distribution et de commercialisation ainsi que les infrastructures matérielles et sociales. C'est pourquoi le Guide réunit un ensemble de documents relatifs non seulement à des secteurs, mais aussi à des concepts ou approches (développement rural, environnement) qui doivent inspirer une orientation plus intégrée.

Contenu du Guide

Chaque résumé du Guide est divisé en cinq sections:

- **Caractéristiques:** on y trouve une définition fonctionnelle du secteur, une courte analyse de son rôle dans l'ensemble de l'activité socio-économique et des facteurs clés qu'il met en cause, et des considérations relatives aux tendances actuelles inhérentes au secteur et à la conjoncture mondiale qui l'affecte.

- **Priorités:** liste des priorités propres au secteur et qui sont généralement admises comme se retrouvant, à des degrés divers, dans presque tous les pays en développement.

- **Ressources canadiennes:** humaines (spécialistes et experts-conseils, assistance technique en général), matérielles et techniques, et instituts de formation. Ces ressources, disponibles au Canada, sont mentionnées sans référence précise quant au coût, au caractère concurrentiel de leur prix, au contenu canadien, aux délais de livraison, à la disponibilité des services d'entretien, au degré de compatibilité, ou à la possibilité d'adaptation au contexte physique, socio-culturel, économique et technologique des pays en développement. Les conditions particulières de chaque projet déterminent la pertinence des ressources susceptibles d'être mobilisées.

Conclusions: on y trouve une synthèse des informations, observations et analyses présentées dans les sections précédentes, un exposé des possibilités d'innovation dans le secteur qui permettrait de mieux satisfaire les besoins fondamentaux des groupes les plus défavorisés des pays en développement.

Principes directeurs: regroupement d'un ensemble de principes d'action destinés à aider l'utilisateur dans l'identification, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation de programmes ou projets dans le secteur, que ce soit sur le plan bilatéral, multilatéral ou dans le cadre des programmes spéciaux.

Trois fascicules

Le Guide sectoriel comprend trois fascicules consacrés aux domaines suivants:

- **Développement rural et ressources renouvelables:** approche intégrée du développement rural, agriculture, aménagements hydrauliques ruraux, forêts, pêche.

- **Développement social et services aux communautés:** éducation, santé, population, habitat, communications sociales, coopératives.

- **Infrastructures et environnement:** télécommunications, energie, transports, mines, environnement.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

L'ACDI . . .

(suite de la page précédente)

donnée ou spécialisée que les ONG canadiennes ne pourraient aisément entreprendre. Le principal objectif de ce programme consiste à favoriser le développement autonome et à contribuer au financement de projets et de programmes susceptibles de renforcer les capacités de gestion et d'organisation des pays en développement: par exemple, des projets touchant aux secteurs de la formation au leadership, du développement rural et du soutien institutionnel.

Les subventions de l'ACDI aux ONG internationales s'ajoutent aux contributions de ces organismes, à celles des pays bénéficiaires ou à celles d'autres sources.

Commerce et industrie

Les mesures prises par l'ACDI pour intéresser le secteur privé canadien au développement industriel constituent un aspect important des efforts constants du Canada en vue d'élargir ses relations avec les pays en développement. Depuis 1970, sa Direction du commerce et de l'industrie stimule la croissance économique dans le Tiers monde en permettant aux sociétés canadiennes de participer à l'industrialisation des pays en développement par la création d'entreprises en coparticipation, la formation des cadres, la mise en marché, le transfert des techniques et le détachement d'experts en gestion et en commercialisation. De plus en plus, la coopération industrielle fait partie intégrante des efforts que le Canada déploie pour aider les pays pauvres, en sus de l'aide au développement proprement dite.

Sur le plan des apports directs, la direction de l'ACDI est disposée à accorder une aide financière aux sociétés canadiennes désireuses d'effectuer des études exploratoires ou de faisabilité dans des pays en développement, ou intéressées à investir à l'étranger. Elle tient à jour une liste par secteur (agriculture, construction, fer et acier, etc.) qui contient des renseignements sur le nombre des sociétés, leur taille, leur emplacement, le volume de leurs ventes annuelles, leurs produits, leur capacité de production et leurs champs d'intérêt, ce qui lui permet d'allier les possibilités décelées dans les pays en développement aux intérêts des sociétés canadiennes compétentes.

Autres programmes

Aide alimentaire

L'aide alimentaire sert en premier lieu à soulager les cas chroniques de sous-alimentation et de malnutrition de groupes particulièrement vulnérables, tels les jeunes enfants, les mères, les personnes âgées et les indigents. Une partie relativement importante de l'aide alimentaire répond aux besoins pressants créés par des désastres naturels ou des situations d'urgence.

Au début, on se préoccupait peu des conséquences à long terme des programmes destinés à fournir, à des conditions avantageuses, des denrées alimentaires aux pays en développement. C'est vers les années 1960 seulement qu'on a commencé à se demander si l'aide alimentaire massive n'empêcherait pas les pays bénéficiaires de tenter d'accroître leur propre production agricole, n'inciterait pas leurs gouvernements à retarder indûment des réformes agraires indispensables ou, du moins, à ne pas donner au développement rural la priorité voulue. Et en 1973, la crise de l'énergie et de mauvaises récoltes dans plusieurs grands pays agricoles firent tomber les réserves mondiales de céréales à un niveau dangereusement bas et mirent en danger la stabilité relative des prix alimentaires sur le marché mondial.

Devant cette crise mise en lumière en novembre 1974 à Rome lors de la Conférence mondiale de l'alimentation, on créa un Centre mondial de l'alimentation composé de 36 Etats membres (dont le Canada) avec mandat d'exercer une surveillance générale et permanente, de manière à s'assurer que les politiques sur la nutrition ainsi que la production, le commerce et l'aide alimentaires soient bien coordonnées et mises en application par toutes les agences des Nations unies. Le Centre mondial créa à son tour le Fonds international de développement agricole, dont les 18 membres proviennent en nombre égal de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et des pays du Tiers monde non producteurs de pétrole. Le Fonds est destiné à financer les projets de développement agricole axés sur l'accroissement de la production alimentaire.

La Stratégie 1975-1980 adoptée par le Canada confirma les engagements de la Conférence mondiale de l'alimentation. Elle permit en outre aux pays bénéficiaires d'utiliser les contributions reçues, jusqu'à concurrence de 20 p.c., pour effectuer des achats dans des pays en développement lorsque le Canada n'est pas en mesure de fournir les denrées requises ou qu'il existe des problèmes de transport ou d'approvisionnement.

La plus grande partie de l'aide alimentaire canadienne est accordée dans le cadre du programme bilatéral de l'ACDI: sa Direction générale des programmes bilatéraux fixe le montant et la nature de l'aide alimentaire dont un pays a besoin et qu'il peut absorber; sa Direction des contrats et des approvisionnements s'occupe des achats, à des sources diverses, selon le genre de produits en demande (Agriculture Canada, Commission canadienne du lait, Office des prix des produits de la pêche, Commission canadienne du blé); ajoutons ici le Centre de coordination et d'évaluation de l'aide alimentaire multilatérale. Il revient au pays bénéficiaire de décider si le Canada paiera les frais d'expédition ou s'il en assumera la responsabilité. Les représentants canadiens s'assurent que le déchargement a bien lieu dans le port désigné; le pays bénéficiaire s'occupe ensuite de la distribution.

Environ 80 p.c. du total de l'aide alimentaire et la presque totalité de l'aide alimentaire bilatérale ne sont pas distribués gratuitement: en 1978, le comité Dorais a formulé une telle politique d'aide alimentaire, car les distributions gratuites pourraient interrompre la production nationale et créer une situation où le pays dépendrait indéfiniment des exportations.

L'ACDI accorde une haute priorité aux projets de développement rural et de production alimentaire destinés à aider les pays bénéficiaires à devenir autosuffisants et à améliorer leur alimentation. Cependant, si l'on considère que des centaines de millions de personnes vivant dans les pays en développement souffrent de malnutrition chronique et que la production alimentaire réussit à peine à suivre le rythme de la croissance démographique, il est évident que l'aide alimentaire demeurera un élément essentiel du programme canadien d'assistance pour de nombreuses années à venir.

Secours d'urgence

D'aucuns affirment que les secours internationaux d'urgence ne doivent pas, de façon générale, être l'affaire des organismes de développement. Cet argument tient toutefois de moins en moins, d'autant plus que les cataclysmes nous sensibilisent au sous-développement et nous font prendre conscience que les plus démunis sont ceux qui en souffrent le plus. Comme les maisons en briques d'argile et de paille des pauvres s'écroulent aisément pendant un tremblement de terre, on a compris le besoin de construire de nouvelles maisons à bon marché et plus solides, possédant cependant les mêmes propriétés isolantes.

Les désastres causés par les sécheresses régionales témoignent aussi d'insuffisances en matière de planification agricole, d'irrigation et de conservation des sols.

Chaque année donc, des fléaux naturels (tremblements de terre, ou sécheresses, ou famines, ou inondations) ou des troubles civils nécessitent l'envoi de secours d'urgence canadiens vers les pays victimes. L'ACDI s'est donc dotée d'une Section de secours d'urgence des programmes humanitaires et de l'aide au réfugiés, qui administre ses secours d'urgence.

Un montant de quelques millions de dollars est voté au titre de secours d'urgence au début de chaque année financière. Des fonds supplémentaires sont votés par le Parlement au fur et à mesure que les besoins se présentent, ou sont tirés des crédits bilatéraux de l'ACDI.

Programme d'information

La publication en septembre 1975 de la **Stratégie de coopération au développement international 1975-1980** attira l'attention du Parlement, des média, des groupes d'éducation au développement et du grand public sur l'ampleur du programme canadien d'aide et, plus particulièrement, sur l'ensemble des relations du Canada avec le Tiers monde.

Le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale se dota d'un sous-comité parlementaire chargé d'examiner les politiques canadiennes d'aide et les attitudes du public à l'égard de questions comme les produits de base, la libéralisation du commerce, le transfert de la technologie et l'aide financière. Dans son premier rapport, le sous-comité recommandait de pouvoir poursuivre ses travaux en permanence, affirmant qu'il est "essentiel que les questions de développement fassent à l'avenir l'objet d'un dialogue plus soutenu entre les Canadiens et leur gouvernement".

Malgré l'instauration de sévères mesures antiinflationnistes au cours de cette année 1975, le public n'éleva que peu de critiques à l'égard du montant d'aide confié à l'ACDI; les critiques les mieux avertis continuèrent à réclamer la poursuite de l'objectif de 0,7 p.c. du Produit national brut; les groupes intéressés cessèrent de se préoccuper du montant des décaissements d'aide pour s'attacher davantage aux autres aspects des relations du Canada avec les pays en développement.

Cette évolution de l'opinion publique amena l'ACDI à mettre sur pied, conformément au dernier des 21 énoncés de la Stratégie 1975-1980 un programme amélioré et élargi d'information sur toutes les dimensions du développement international, afin de stimuler la discussion et le dialogue en matière de développement international ainsi que d'informer le public et les groupes spécialisés sur l'utilisation des montants de l'aide: par exemple, en août 1975, l'ACDI et l'école de journalisme de l'université Western Ontario organisaient à l'intention de journalistes et d'éditeurs un colloque sur le nouvel ordre économique mondial; elle collabora subséquemment avec les écoles de journalisme des universités Laval (Québec) et Western Ontario (London), afin de sensibiliser davantage journalistes et étudiants en journalisme aux problèmes du Tiers monde par le moyen de cours, colloques et visites dans des pays en développement. Le programme d'information publique de l'ACDI comporte notamment des publications, des films, des coproductions télévisées, des colloques de journalistes, des trousses éducatives destinées aux institutions d'enseignement, et un bureau de conférenciers.

La Direction générale des communications de l'ACDI coiffe tous ses services de communication: la direction des Affaires publiques (publications; relations avec les média; services audio-visuels), le service de traduction et le Centre de préparation des coopérants. Ce dernier joue un rôle de premier plan, car il assure la formation de tout le personnel devant servir à l'étranger dans le cadre du programme canadien de développement international, et il prépare également des fonctionnaires d'autres ministères fédéraux affectés à des postes dans des pays en développement.

Relations avec d'autres secteurs

En assortissant les ressources du Canada aux besoins des pays défavorisés, l'ACDI s'est bâtie au cours des années un réseau de relations étroites avec les citoyens, les organisations privées sans but lucratif, le milieu des affaires, les gouvernements provinciaux, et des ministères fédéraux et provinciaux. Ces relations ayant été décrites précédemment, il s'agit ici de ses relations avec deux organismes spécialisés et avec des institutions d'enseignement supérieur.

Centre de recherche pour le développement international

En 1970, on croyait de plus en plus que l'écart entre pays riches et pays pauvres était essentiellement d'ordre scientifique et technique, et que cet écart commencerait peut-être à se refermer, au lieu de s'élargir davantage, si les pays du Tiers monde parvenaient à acquérir les connaissances et l'expérience requises pour appliquer des méthodes scientifiques et techniques modernes à la solution de certains de leurs problèmes majeurs: par exemple, comment accroître la production alimentaire; comment doter les populations des régions reculées ou des villes à croissance ultra-rapide d'une infrastructure, de services sanitaires et autres; comment établir un plan solide d'industrialisation.

Pour favoriser ce processus, il fallait donner aux scientifiques des pays en développement (phytogénéti-

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Saint-Pierre-Jolys

L'ouverture officielle du nouveau poste de la Gendarmerie Royale

Vendredi, le 9 février, a eu lieu l'ouverture officielle du nouveau poste de la Gendarmerie Royale du Canada, à Saint-Pierre-Jolys.

par Louise Dandeneault

Vers deux heures de l'après-midi, lorsque la célébration a commencé, une centaine de personnes de Saint-Pierre-Jolys et des alentours, desservis par cette force policière, furent présentes à cette occasion spéciale.

Les gens furent invités à visiter les nouvelles installations, car bien que les policiers se soient établis dans cet établissement depuis déjà le 27 novembre, c'était seulement à la cérémonie d'ouverture officielle que le public a eu la chance de faire le tour de la station. Ce poste, construit au coût de $400,000, comprend dix-huit chambres dont deux cellules, une chambre pour les personnes en état d'ébriété, une salle d'attente où se trouve l'ivressomètre, et des bureaux pour le personnel. Le sergent Robert Wass commença les discours pour souhaiter la bienvenue aux gens. Quelques mots furent aussi dits par M. Jake Epp, député du comté d'Emerson et M. Albert Drieger, membre de la législature du Manitoba.

Mais c'était M. l'Inspecteur André Lagassé, anciennement de Saint-Adolphe, qui déclara cette ouverture officielle. Comme M. Lagassé a mentionné que cette célébration a donné l'occasion de renouer avec des connaissances et a fourni le privilège de partager cette fierté, il est à espérer que ce détachement sera plus utile pour mieux servir les communautés des environs.

L'ouverture fut suivie d'un souper, préparé par M. Charles Bérard, et une danse organisée par la Chambre de Commerce et défrayée par le conseil du village et la municipalité de De Salaberry.



Parmi les personnalités présentes à l'ouverture officielle du nouveau poste de la GRC à Saint-Pierre-Jolys, on pouvait reconnaître (de gauche à droite), MM. Albert Drieger, membre de la législature du Manitoba, le sergent Robert Wass, le député d'Emerson, M. H. Jack Epp, et l'inspecteur André Lagassé.



Le nouveau poste de la Gendarmerie Royale du Canada à Saint-Pierre-Jolys, construit au coût de $400,000.

L'ACDI...

(suite de la page précédente)

ciens, nutritionnistes, géographes ou planificateurs en éducation) toute la latitude voulue pour faire de la recherche sur les besoins particuliers de leur pays ou région.

Il était difficile à un organisme comme l'ACDI, dans le cadre de ses programmes bilatéraux d'aide technique et financière, d'élaborer un programme qui réponde à ces exigences. On créa donc à Ottawa le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), société d'Etat dotée d'un Conseil d'administration de 21 membres (dont 10 Canadiens) en majorité dans des pays en développement, d'un personnel provenant d'une trentaine de pays, et de 5 bureaux régionaux (Singapour, Bogota, Dakar, Caire et Nairobi) dont le personnel se compose majoritairement de ressortissants de la région d'accueil.

Environ 75 pays en développement se livrent à la recherche, tandis qu'au Canada et ailleurs des universités et des instituts de recherche, en vertu de contrats passés avec le CRDI, effectuent des travaux directement reliés à des projets de recherche en cours dans des pays du Tiers monde. Tous les projets en pays en développement sont administrés par des gens de l'endroit; le CRDI n'a pas envoyé plus de 30 coopérants à l'étranger. Il ne dirige pas de programme conventionnel d'assistance technique. Au sens strict, il n'est pas non plus, comme son nom l'indique, un centre de recherche, mais plutôt un organisme de financement.

Le CRDI et l'ACDI collaborent sans pour autant que leurs activités respectives se chevauchent. Chacun assiste aux réunions d'examen de projets de l'autre, et tous deux tiennent fréquemment des consultations officieuses. Le président de l'ACDI siège au Conseil d'administration du CRDI, et celui du CRDI fait partie du Conseil canadien de développement international. Grosso modo, le CRDI finance les recherches préliminaires et l'ACDI lui emboîte le pas en affectant de plus grosses sommes à l'implantation de nouveaux systèmes ou techniques aux chances réelles de succès.

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE), société de la Couronne financièrement indépendante, a été créée pour faciliter et développer le commerce d'exportation du Canada au moyens de prêts, d'assurances, de garanties et d'autres dispositifs financiers. La direction de ses affaires appartient à un Conseil d'administration formé de hauts fonctionnaires du gouvernement et de cadres supérieurs des milieux canadiens de la finance et des affaires. Le président de l'ACDI en fait partie.

L'ACDI a pour rôle de promouvoir le développement socio-économique des pays en développement, en particulier des pays les plus pauvres; la SEE doit favoriser l'exportation de biens et de services canadiens. Toutes deux étant ainsi appelées à s'occuper de transferts internationaux de ressources, leurs objectifs se complètent dans bien des cas.

Aujourd'hui, un certain nombre de pays en développement bénéficient à des degrés divers de l'aide de l'ACDI pour des projets non-commerciaux (comme la formation ou la mise en place d'infrastructures) et des crédits commerciaux de la SEE, entrant ainsi dans une période de transition où ils deviendront de moins en moins dépendants des subventions et des prêts consentis à des conditions libérales.

Si vous désirez recevoir les publications du gouvernement canadien sur ses programmes de coopération internationale, écrivez à la:

Direction des affaires publiques,
Direction générale des communications,
Agence canadienne de développement international,
200, Promenade du Portage,
Hull (Québec) K1A 0G4.

Institutions d'enseignement supérieur

Des universités canadiennes et d'autres institutions d'enseignement supérieur collaborent depuis le début du programme canadien d'aide au développement, et leur coopération avec l'ACDI n'a cessé de s'accroître au cours des années. En 1973, une rencontre entre hauts fonctionnaires de l'ACDI et administrateurs d'universités a abouti à l'établissement d'un plan de coopération à l'enseignement supérieur, destiné à doter les pays du Tiers monde d'un potentiel de recherche, en particulier dans les domaines de la recherche pratique et appliquée. A cette fin, un conseil consultatif prête main-forte à l'ACDI en élaborant des projets et en contactant des spécialistes capables de les mener à bonne fin. Pour sa part, l'ACDI dispose d'agents de liaison sur la plupart des campus universitaires. Et l'ACDI a contribué à la création d'un Secrétariat de développement international affilié à l'Association des universités et collèges du Canada, qui coordonne ses activités de développement international et les relations entre l'ACDI et les Universités.

Les universités et les institutions de recherche canadiennes apportent une contribution précieuse au développement, et la coopération à l'enseignement supérieur s'étend graduellement à d'autres domaines que la recherche. Car les pays en développement, pour devenir autonomes, doivent non seulement être encadrés de dirigeants, de professionnels et de spécialistes formés à l'université, mais aussi être en mesure de former continuellement de nouveaux cadres. C'est pour cette raison que plusieurs universités canadiennes participent, grâce aux fonds de l'ACDI, au renforcement d'importantes facultés dans des centres d'apprentissage du Tiers monde, s'engagent directement dans des programmes de développement international et administrent des projets de l'ACDI visant surtout les domaines de l'agriculture et du développement rural, en plus d'assurer la formation d'étudiants des pays défavorisés.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Une fin de semaine de Carnaval à Saint-Pierre-Jolys

Plaisirs et divertissements furent abondants au cours de la fin de semaine du 9 au 11 février à Saint-Pierre-Jolys. En effet, le conseil étudiant de l'institut collégial a organisé son carnaval annuel.

par Louise Dandeneault



Mlle Ginette Dubois, reine du Carnaval de Saint-Pierre-Jolys.

Les événements débutèrent vendredi soir par un spectacle donné par le groupe Bobec et et compagnie. Cette soirée a permis aux jeunes adolescents de manifester leur divers talents. C'est également à ce spectacle que la reine du carnaval fut élue. Les candidates pour le titre de reine étaient Lynne Péloquin, Christine Trudel, Carmel Gagné, Nicole Grégoire et Ginette Dubois. C'est cette dernière qui en est sortie victorieuse. Environ deux cent personnes, parents et collègues, ont assisté au succès des débuts de cette fin de semaine.

Samedi matin et en après-midi, maintes activités se sont déroulées: du hockey, du curling et du ballon balai. Les jeunes enfants se sont aussi amusés, puisqu'il y avait des jeux et des films pour les divertir.

Samedi soir, il y a eu, au centre récréatif, une danse avec l'orchestre "Carabello". Ce groupe fut fantastique, mais malheureusement l'assistance était minime dû au fait qu'il n'y avait pas de permis de boisson. Malgré le faible nombre de personnes à cette danse, les jeunes se sont très bien amusés.



La famille La Roche en spectacle dimanche soir à Saint-Pierre-Jolys.

Dimanche après-midi, le conseil étudiant, avec l'aide de Mme Carole Fick, la propriétaire du nouveau magasin, la "Clothetique", a présenté une parade de mode. Ceci a attiré beaucoup de gens, car c'était un événement original dans l'organisation du carnaval. En soirée, la famille La Roche chanta au cabaret qui était prévu pour la clôture du carnaval 1979.

Cette soirée donna aussi l'occasion à Mme Jacqueline Darwin, directrice générale de la campagne du fonds pour les maladies cardiaques, qui couronna la reine, mettant ainsi fin à la semaine des maladies du coeur. M. Roger Roy, fut aussi présent pour prononcer un discours au sujet de cette semaine destinée à recueillir des fonds afin de combattre les maladies cardiaques.

En fait, ce carnaval a atteint son but en divertissant les jeunes, aussi bien que les adultes. De l'avis de tous, ce carnaval fut un bénéfice non seulement pour les organisateurs, mais aussi pour le grand public.



Quatre générations de Bourdon

L'arrière-grand-mère Adèle Bourdon nous a fièrement fait parvenir cette photo prise récemment et sur laquelle on peut reconnaître les quatre générations de sa famille. On reconnaît, outre l'aïeule, sa fille Angèle (mariée Loner Logansport), elle-même accompagnée de son fils Bernie. Sur les genoux de la grand-mère, il y a la fille de ce dernier, Fauline Loner Logansport, de la quatrième génération Bourdon. Tous sont de Winnipeg.

Heure de tombée vendredi 15 h.

Le 2 mars: journée mondiale de prière

Sous le thème "La croissance spirituelle"

C'est le premier vendredi du mois de mars de chaque année, que l'on célèbre au Canada et dans 160 autres pays, la Journée Mondiale de Prière. Le thème et le pays responsable du programme sont choisis par le comité international pour la Journée Mondiale de Prière.

par Helene Blais

Cette année c'est le 2 mars. Pour sa part, le Conseil oecuménique des églises chrétiennes du Canada a distribué le programme prevu. Le service religieux a été preparé cette fois par les étudiantes du cours féminin d'animation pan-africaine à la Fondation oecuménique Mindolo, Kitwe, Zambie.

Le thème choisi est: La croissance spirituelle Grandir dans la connaissance, dans la foi, dans l'espérance et dans l'amour.

Le Manitoba est divisé en région pour ce service chrétien oecuménique. Pour Transcona, la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption sera hôtesse pour la journée de prière qui aura lieu de 14 h à 15 h, le 2 mars, dans l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 609, rue Leola.

Toutes les églises chrétiennes de Transcona sont invitées à participer. Le tout sera suivi d'un café-rencontre au Centre culturel Assomption, 711, rue Leola.

L'office comprend: prière d'ouverture, lectures bibliques se rapportant au thème, lectures alternées, cantiques, prières, méditations, exhortations, offrandes, récitation du Notre Père, bénédiction finale.

M. Paul Martin, diacre de la paroisse Saint-Joseph-the-Worker, aura un message à transmettre et M. l'abbé Lucien Roy, curé de l'Assomption, donnera la bénédiction. L'animatrice sera Mme Alice Comeault. Tous, femmes, hommes et enfants sont invités à participer à cette journée mondiale de prière dans l'esprit chrétien oecuménique.

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN EST À LA RECHERCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Bureau de direction et du Conseil d'administration, le Directeur général doit:

1. Etre responsable pour la planification des programmes et des politiques de l'Association;
2. Voir à la préparation des réunions du Bureau de direction, du Conseil d'administration et, avec ses adjoints, des réunions des divers comités (développement communautaire, éducation, politique);
3. Exécuter les décisions prises par le Bureau de direction et le Conseil d'administration et voir à l'application des règlements généraux de l'Association;
4. Etre responsable de la préparation du budget et de la gestion du personnel;
5. Suggérer aux dirigeants de l'Association le cheminement critique des opérations de l'Association et de ses comités;
6. Représenter l'Association, au besoin;
7. Voir à tout autre travail concernant le bon fonctionnement de l'Association.

EXIGENCES:
- De préférence un(e) diplômé(e) universitaire dans le secteur d'éducation et/ou sciences humaines et/ou administration;
- Connaissance du milieu minoritaire, de préférence le milieu fransaskois;
- Le (la) candidat(e) aura à oeuvrer et voyager dans toute la province et parfois à l'extérieur de la province;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais.

ENTREE EN FONCTION: À déterminer.

SALAIRE: À négocier.

Faites parvenir avant le 28 février 1979 votre curriculum vitae au:

Président
Comité de sélection
2604, rue Central
Regina, Saskatchewan
S4N 2N9

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Une carrière d'agent de bord à Air Canada, pour vous, peut-être?

Air Canada recherche des personnes sérieuses, désireuses de recevoir la formation d'agent de bord.

Les candidats idéals ne craignent pas les responsabilités et savent relever les défis. Ils font en outre preuve d'assurance, d'entregent et sont animés du désir sincère de servir le public. Ils remplissent nécessairement les conditions préalables énumérées ci-dessous. En plus, avoir une bonne présentation, s'exprimer avec facilité, parler plus d'une langue constituent des atouts importants.

Si vous croyez satisfaire aux exigences et êtes disposé à subir une formation très intensive, à assumer un travail exigeant et à assurer un rôle qui demande une grande souplesse, remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-y une enveloppe affranchie de format normal—dimensions minimales: 10 cm (4 po) x 23 cm (9 po)—portant votre adresse. Le formulaire de demande d'emploi ne sera expédié qu'à ceux qui auront coché toutes les cases.

AIR CANADA

Air Canada, Bureau d'emploi du personnel de cabine, C P 11000, Aeroport de Dorval, Dorval, Qué. H4Y 1B6

CONDITIONS PRÉALABLES

- [ ] Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu au Canada
- [ ] Diplôme de fin d'etudes secondaires ou l'equivalent
- [ ] Experience minimale d'une annee a temps plein sur le marche du travail ou une annee d'etudes post secondaires
- [ ] Disponibilite pour affectation a l'exterieur de sa localite
- [ ] Tenue soignee epiderme sain excellente sante et endurance
- [ ] Acuite visuelle minimale de 6 15 20 50, pour chaque oeil Le port des lunettes n'est pas permis Port de lentilles corneennes autorise moyennant une acuite visuelle minimale de 6 30 20 100 avant correction consulter son Specialiste au besoin)
- [ ] 158 7 cm 5 2" 186 8 cm 6'1 sans chaussures et poids correspondant

Code Postal

nécrologie

Emile (Jean-Joseph) PELLETIER

A Saint-Boniface, le 6 février, est décédé subitement Emile Pelletier à l'âge de 61 ans.

Né à Sainte-Agathe, le 22 juin 1917, il fit ses études classiques au Collège de Saint-Boniface et obtint son B.A. à l'Université de Montréal, puis il poursuivit une année d'études en Philosophie, dans cette même université.

Après ses études, il a fait deux années d'enseignement: au collège des garçons de Saint-Norbert et à l'école élémentaire de la Baie des Canards (Duck Bay)

A Winnipeg, il fut agent d'importation et d'exportation de la "Robert Morse Corporation" pendant vingt-neuf ans. Au cours de cette période, il fut directeur de la chorale de l'église Belge du Sacré-Coeur; moniteur des sports chez les collégiens; sécrétaire-trésorier au Conseil administratif de l'Association d'Education des Canadiens-français; membre actif de la Société historique et de la Commission du Musée de Saint-Boniface

Avant sa mort, il travailla cinq ans à la Manitoba Métis Federation comme recherchiste, archiviste, rédacteur et éditeur. Il chérissait particulièrement les Editions Bois-Brûlés

Il laisse dans le deuil sa femme, Noëlle Palud, son fils René (époux de Doris Watson) et sa petite-fille Tanya; ses frères Félix, Henri, Jean, Joseph, Albert et ses soeurs Isabelle (Rover), Thérèse, Alice (Clément).

Sa première épouse, Léa Nault, l'a précédé dans la tombe ainsi que sa soeur Joséphine, son frère Marcel et sa petite-fille Nicolle

En l'honneur d'Emile Pelletier la M.M.F. a ouvert un fonds pour l'aide aux études métisses. Ceux qui désirent y contribuer sont priés de s'adresser à la Manitoba Métis Federation

Noëlle P. Pelletier

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

REMERCIEMENTS

Les familles Vincent et Pelletier tiennent à remercier les prêtres concélébrants, les porteurs, le salon funéraire Russell, ainsi que la chorale, l'accompagnatrice Mme M.-A. Chartier pour l'exécution de beaux chants appropriés.

Merci à tous ceux qui ont assisté aux prières et à la messe et qui ont exprimé leur sympathie de vive voix, par lettre, offrandes de messe ou fleurs.

Un merci aux dames qui se sont dévouées pour le goûter, servi après l'inhumation.

Laura Vincent
Cp 242
Powerview, Man.
R0E 1P0

Michelle Ida TARDIFF

Le 30 janvier 1979, à sa demeure à Sainte-Rose-du-Lac, est décédée à l'âge de 16 ans, après une longue maladie, la fille bien-aimée de Louis et Corinne (née Robert) Tardiff

Les prières ont été récitées le jeudi soir, le 1er février à la chapelle funéraire. La messe a été célébrée dans l'église Sainte-Rose-de-Lima, vendredi, le 2 février, à 14 h 00. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local

Les porteurs étaient des cousins et amis: Roger Tardiff, Damien Monteyne, Daniel Labelle, Pierre Maguet, Denis Lecomte et Jean Guillas.

Michelle est née à Sainte-Rose-du-Lac le 29 septembre, 1962. Elle étudia à l'école jusqu'au mois de septembre, 1978.

Elle laisse dans le deuil ses parents, Louis et Corinne, trois soeurs; Marguerite et son mari de Sainte-Rose-du-Lac, Bernadette et son mari de Roland, et Anna-Marie de Sainte-Rose-du-Lac. Elle laisse aussi un petit neveu Layton et une petite nièce Andrée ainsi que de nombreux oncles, tantes, cousins et cousines.

Un petit frère, Pierre Tardiff, est décédé en 1952.

Si vous le désirez, un don peut-être fait à la:

Cystic Fibrosis Foundation
27, Merrill Crescent
North Kildonan, Winnipeg
R2K 3J9

REMERCIEMENTS

La famille Tardiff désire remercier les médecins et le personnel du Health Sciences Centre et de l'hôpital Sainte-Rose-du-Lac pour les bons soins prodigués à Michelle.

Aussi un grand merci aux pères Labossière et Kosa et à Soeur Cloutier, ainsi qu'à tous les parents et amis qui nous ont aidés de leurs prières et bonnes pensées pendant la longue maladie de Michelle.

M. Origène SICOTTE

Le mardi 6 février 1979, au Centre Hospitalier Villa Youville de Sainte-Anne, est décédé subitement à l'âge de 75 ans, M. Origène Sicotte, anciennement de Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Des prières, suivies de la messe de Requiem, célébrée par le Père Hervé Gendron, furent récitées le samedi 10 février en l'église de Sainte-Anne. L'inhumation suivit dans le cimetière paroissial

M. Sicotte laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Ernestine Gobeil de Sainte-Anne, et Mme Yolande (Pete) Hiebert de Flin Flon; un frère, Victor Sicotte de Saint-Boniface, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Il fut précédé dans la tombe par ses parents, Albert et Marie-Louise, trois soeurs et trois frères, ainsi que trois frères au berceau.

La Chapelle Funéraire Loewen de Steinbach était en charge des arrangements.

M. Joseph VINCENT

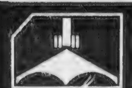
Le 31 décembre 1978, la paroisse de Notre-Dame-du-Laus à Powerview, Manitoba, a perdu un pionnier co-fondateur en la personne de M. Joseph Vincent, décédé subitement à son domicile à l'âge de 74 ans. Né à Saint-Georges il y passa son enfance et adolescence, puis dans la région où fut érigé Powerview qu'il aida à développer.

La messe de la résurrection fut chantée le 4 janvier 1979 dans l'église de Powerview avec une nombreuse assistance venue de partout. Les concélébrants furent son beau-frère Ephrem Pelletier, o.m.i., le curé Louis Bédard et le curé de Saint-Georges, Réjean Bélanger et les trois pères Oblats Charles Ruest, Albert Girard, et Roland Chaput de Fort Alexandre.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Saint-Georges. Les porteurs étaient Marcel et Ovide Pelletier, Adrien Vincent, Emérille Papineau, Edward Kabaluk, neveux du défunt et Philippe Vincent, un cousin.

Il laisse dans le deuil son épouse, Laura, née Pelletier, sa mère Victorine Vincent de 103 ans de Villa-Youville, à Sainte-Anne, Man., un frère Raoul et Marie-Louise Vincent, belle-soeur, de Saint-Georges.

Rectificatif:
L'annonce ci-haut indiquait erronément, à sa publication la semaine dernière, un salaire horaire de $7.45. A noter qu'il s'agit plutôt de $7.745 de l'heure.





La Page de Bicolo ...

mot mystère les animaux

coyote
crocodile
élan
éléphant
girafe
gorille
guépard
nandou
once
ours
panda
panthère
paon
puma
rhinocéros
taupe
vison
wapiti
yak
zèbre
hérisson
hermine
hibou
hippopotame
kangourou
koala
lama
lion
loutre
loup
lynx
marmotte
morse
mouffette
antilope
blaireau
buse
castor
chameau
chevreuil
chimpanzé

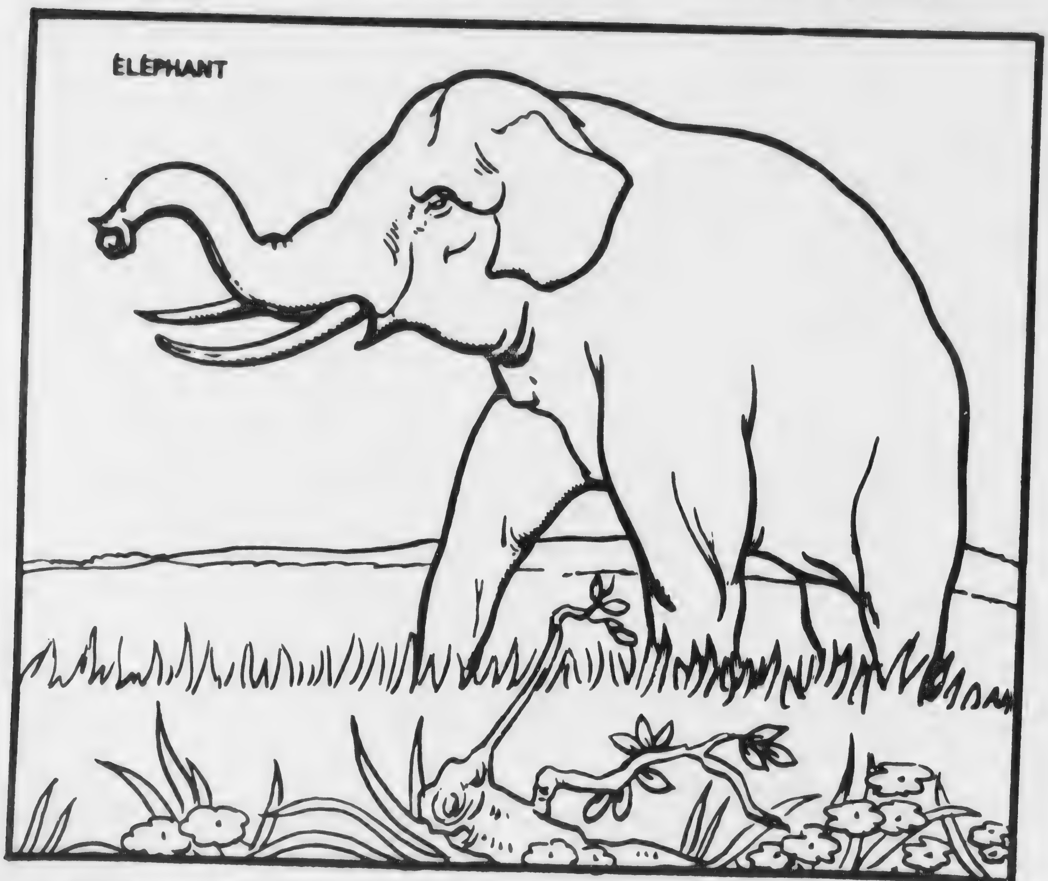
L	Y	N	X	G	P	E	L	I	D	O	C	O	R	C
I	O	E	P	U	A	T	Z	U	I	U	H	O	H	N
O	U	U	O	E	N	T	L	O	T	R	A	I	E	E
N	A	T	P	P	T	O	E	D	I	S	M	U	R	V
E	E	N	A	A	N	M	R	N	P	P	E	O	M	R
M	R	A	O	R	E	R	B	A	A	A	A	R	I	E
A	I	H	N	D	R	A	E	N	W	N	U	U	N	U
T	A	P	I	T	E	M	Z	A	Y	D	O	O	E	I
O	L	E	E	N	I	E	G	E	L	A	N	G	E	L
P	B	L	C	I	O	L	R	E	E	A	K	N	L	R
O	U	E	N	U	E	C	O	T	F	T	O	A	L	O
P	S	M	O	R	S	E	E	P	U	A	O	K	I	T
P	E	B	A	A	M	A	L	R	E	O	R	Y	R	S
I	I	E	T	T	E	F	F	U	O	M	L	I	O	A
H	E	R	I	S	S	O	N	N	O	S	I	V	G	C

Le Festival du Voyageur bat son plein. Malgré la froide température, j'espère que tu seras au rendez-vous!

Bicolo

VOICI LE DÉBUT D'UNE SÉRIE QUI T'APPORTERA CERTAINES INFORMATIONS SUR LES ANIMAUX. CONSERVE CETTE DOCUMENTATION CAR UN CONCOURS SUIVRA.

Voici le plus gros des animaux, l'éléphant. Il vit surtout en Inde et en Afrique. Il a près de sa gueule d'énormes défenses faites d'ivoire. Le petit éléphant est poilu et n'a pas de défenses. Le petit éléphant est un éléphanteau. Quand les éléphants voient un danger ils se disposent en cercle et les petits se placent au centre. Les éléphants peuvent porter de très lourds fardeaux. La trompe de l'éléphant peut saisir de très petits objets, aussi petits qu'une épingle.



C'est le temps du Festival



Paul Morin
3e année
École Taché

Comment les enfants devraient-ils s'habiller pour jouer dans la neige? Finis le dessin et colorie-le.

MEMBRE GAGNANT
No 2995
Natacha Lozowy, 8 ans
22, Rockcliffe, Winnipeg







chef de file

Tu dois trouver la première lettre et former des mots différents.

	O	I	R	obscur
	O	I	R	mammifère rongeur
	O	I	R	contraire de matin
	O	I	R	être témoin d'un accident

	E	S	T	E	mouvement du corps, de la main, des bras
	E	S	T	E	léger, agile dans ses mouvements
	E	S	T	E	maladie contagieuse
	E	S	T	E	résultat d'une soustraction
	E	S	T	E	vêtement

Gagants du concours du Festival du Voyageur

Catégorie des plus grands

(Des raquettes)
Alain Laurencelle (12 ans)
333, Du Moulin
Saint-Boniface

(Une tuque)
Aline Bernard (12 ans)
Saint-Claude

(Une ceinture fléchée)
Muriel Tremblay (15 ans)
Lorette,

(Une ceinture)
Charles Sabourin (11 ans)
Ecole Taché, Saint-Boniface

Catégorie des plus jeunes

(Casque de fourrure)
Yvon Lachever (8 ans)
Saint-Georges

(Un foulard du festival)
Michel Bisson (8 ans)
158, Lyndale Drive
Saint-Boniface

("T-shirt" du festival)
Alain Mulaire (6 ans)
Saint-Pierre-Jolys

(Un foulard du festival)
Denise Aminot (5 ans)
7, Baie Jubinville
Parc Windsor, Saint-Boniface

("T-shirt" du festival)
Sonia Lambert (7 ans)
Sainte-Anne

("T-shirt" du festival)
Tina Laurin (8 ans)
Ecole Taché, Saint-Boniface

("T-shirt" du festival)
Guy Bissonnette (5 ans)
La Broquerie

(Une tuque du festival)
Natalie Collette (9 ans)
284, Enfield
Saint-Boniface

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5136 Yves Roy, Otterburne
5137 Annick Sala, Notre-Dame-de-Lourdes
5138 Marie-Madeleine Divorne, Haywood
5139 Gilbert Gauthier, Saint-Claude
5140 Mélanie Beaudin, Saint-Eustache
5141 Danielle Cloutier, Saint-Boniface
5142 André Marion, Saint-Boniface
5143 Joanne Hutlet, Saint-Boniface
5144 Collette Dufault, Saint-Boniface
5145 Michel Pelletier, Sainte-Anne
5146 Gérard Pelletier, Sainte-Anne
5147 Jeanne Pelletier, Sainte-Anne
5148 Richard Pelletier, Sainte-Anne
5149 Janette Desharnais, Saint-Pierre-Jolys
5150 Sol Desharnais, Saint-Pierre-Jolys

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Age: .... Année: ....

Les petites annonces

A LOUER - Rue La Vérendrye - Appartement de 1 chambre à coucher, meublé. Libre le 1er avril. $180,00 par mois. Composer 233-3221 ou 247-3825

42-483-JNO

A LOUER - Boul. Provencher Appartement de 1 chambre à coucher. Cuisinière, réfrigérateur et stationnement. $199,00 par mois. Composer 233-0151 284-7083 - 257-2060.

41-480-JNO

A LOUER - Près Précieux Sang - Appartement de 3 pièces, meublé. Pour personne seule et tranquille. Composer 453-7839

42-481-43 C

A SOUS-LOUER - SAINT-BONIFACE - Garçonnière. Loyer réduit de moitié pour le mois de mars. Composer 247 5682

42-494-42 C

ON DEMANDE A LOUER un chalet à la Plage Albert pour tout le mois de juillet. Composer 233-6301.

41-473-42C

A SOUS-LOUER - Garçonnière dans "Eiffel Tower", rue Goulet. $186,00 par mois Inclus eau, électricité, chauffage, T.V. sur câble Libre le 1er février ou 1er mars Composer 233-1538 le jour, ou 233-5254 après 17 heures

38-450-JNO

A LOUER - Lorette - Maison meublée - 1 chambre à coucher, cuisine, dinette et salon. Libre. Composer 878-2201.

40-467-JNO

À LOUER - Appartements et maisons à Saint-Boniface. Pour plus de renseignements composez 233-0753.

37-438-JNO

À LOUER - NORWOOD - Appartement meublé - 1 chambre à coucher. Libre le 1er mars. Composer 247-3825 ou 233-3221.

42-490-JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Pour 1er mars. Appartement de 2 chambres à coucher. $240.00 par mois. Composer 247-3192.

42-491-42C

À VENDRE - Magasin général - épicerie, viandes, denrées (produce), quincaillerie et articles de nouveautés (dry goods). Bâtiment de 70' x 27', Entrepôt de 70' x 20'. Refroidisseur "walk in" et équipement complet, ainsi que divers autres articles attrayants. Chiffre d'affaires rapportant un revenu excellent. On demande $25,000 plus marchandise. Raison: retraite. Téléphonez à Verley Bros., Laurier, Man., au 447-2467.

42-493-44C

VENTE PRIVEE A SAINT-BONIFACE - Maison de 2 étages, 3 chambres à coucher. Complètement rénovée. Tapis mur à mur dans salon et chambres à coucher. Garage. Libre immédiatement. Composer 233-6453.

42-486-43 C

A VENDRE - Grand sofa, fauteuil et ottoman en nylon bouclé. Couleur or, rouille et brun. Presque neuf. "scotchguard". Composer 247-6132 après 16 heures.

42-487-43 C

ON DEMANDE DAME FRANCOPHONE sérieuse et responsable pour habiter dans une famille afin de tenir compagnie à 2 fillettes de 9 et 10 ans pendant que le père travaille. Toutes commodités disponibles y compris machine à coudre. Salaire en plus de chambre et pension. Parc Windsor 253-8979

42-485-42 C

A VENDRE - Sainte-Anne 87, rue Saint-Gérard. Maison de 3 chambres à coucher, salon et cuisine spacieux. Garage attenant. Sous-sol fini. Grand lot. Doit être visitée pour l'apprécier. Composer 422 5938

38-451-JNO

A VENDRE - Machine à tricoter de marque "Brothers" Aucun usage depuis 10 ans. En très bon état. Seulement $100,00. Pourrait probablement être livrée. Composer 347-5289 Saint Malo.

42-482-42 C

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - Maison "split level". 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon, escaliers et corridor. Plafond genre "Cathedral" - Chambre finie et stuc "dash" et cèdre au sous-sol. Grand garage avec patio attenant. Près école Howden. Composer 247-4823, ou après 17 heures, 256-2207.

41-479-42 C

A VENDRE - Sainte-Agathe - Plusieurs grands lots avec service d'eau et d'égouts dans nouveau développement. Composer 882-2203.

41-475-43C

ON DEMANDE À DUFRESNE, MANITOBA - Domestique pour s'occuper des enfants et de la maison du lundi au vendredi. Salaire plus chambre et pension. Pour plus de renseignements, téléphonez à Guy Laurencelle au 1-878-3330 après 18 heures.

34-414 JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.

32-10-JNO

A LOUER - RUE DE LA MORÉNIE - Maison de 2 chambres à coucher. Garage inclus. $300,00 par mois. Libre le 1er mars. Composer 247 6703

42-495-42 C

ON DEMANDE

Un couple âgé de 45 à 60 ans pour le poste de concierge dans un foyer pour personnes âgées. S'adresser au bureau situé au 200, rue Horace, l'après-midi seulement. Tél.: 233-1925.

AVIS

CITÉ DE WINNIPEG

AMÉLIORATIONS LOCALES DE 1978 RÉGLÉES EN UN SEUL VERSEMENT

Afin d'épargner des charges d'intérêt qui s'ajouteraient pour un nombre prédéterminé d'années, les propriétaires qui le désirent, peuvent régler en entier le ou avant le 16 mars 1979, le paiement complet pour améliorations locales, installées en 1978 - telles que - pavage de rues; pavage de ruelles; égouttement de terrain; égouts sanitaires; aqueducs; troittoirs; lampadaires de rues; éclairage de ruelles; boulevards, etc. Vous pouvez obtenir tous les détails à la section d'évaluation des améliorations locales - section des taxes du département des Finances - Edifice administratif, Centre civique - au 510, rue Main, Winnipeg - Code postal R3B 1B9. Téléphone 946-0536, 946-0546, 946-0539.

J. C. Gilmour
Le Trésorier de la Cité

TÉLÉVISEURS ET FOURS À MICRO-ONDES À VENDRE OU À LOUER

Tél.: 233-1863
171, rue Marion Saint-Boniface
Aurèle Dupuis, prop.
CARMAN MOXLEY RENTALS LTD

ASSUREURS

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, edifice Paris Téléphone 943-5408 Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurance FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES
FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole Georges
247-8434 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET

AVOCATS ET NOTAIRES	BUREAUX A:
R.E. TEFFAINE, C.R.	201-185 Blvd. Provencher
M. MONNIN	Saint-Boniface
A.J. HOGUE	Téléphone: 233-1426
L.V. TEILLET	
C. SHARPE	3527 chemin Pembina, Saint-Norbert Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES

LORETTE	SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Dawson	Rue Jolys
Tél.: 878-3554	**Tél.: 433-7256**
Mardi et jeudi de 16 heures à 20 heures	Lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS
Gilbert-E. Bohémier, D.C
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

- Service de grues
- Transport de machinerie
- Livraison de produits en béton
- Camionnage

PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS ST-BONIFACE 6, MAN.
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5809

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DECISION

Ottawa, le 1er février 1979

A la suite de l'audience publique tenue à Winnipeg (Manitoba) à partir du 5 décembre 1978, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante.

Décision CRTC 79-92

Le Conseil renouvelle les licences des stations de radio suivantes du Manitoba du 1er avril 1979 au 31 mars 1984, aux conditions qui y seront spécifiées.

CHUM (Manitoba) Limited CFRW Winnipeg 781571500

Moffat Communications Limited CKY Winnipeg 781797600

Le Conseil a déclaré, dans des décisions précédentes, que la propriété ou le contrôle de plus d'une entreprise de radiodiffusion, situées dans le même marché ou non, doit bénéficier au public d'une façon significative. Le Conseil s'attend donc à ce que ces entreprises disposent pleinement des ressources financières nécessaires pour assumer leurs responsabilités selon la Loi sur la radiodiffusion, afin d'offrir une programmation de haute qualité, utilisant principalement des ressources créatives canadiennes. La Loi sur la radiodiffusion exige spécifiquement que le système de la radiodiffusion canadienne doit sauvegarder, enrichir et raffermir la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada. Ces titulaires et leurs compagnies mères sont des éléments importants de ce système.

Le Conseil se préoccupe tout particulièrement du peu d'efforts fait en vue de permettre l'expression de la créativité musicale canadienne, au niveau local ou régional. De l'avis du Conseil, un des champs de développement le plus important, le plus prometteur et le plus méritoire est précisément celui de l'encouragement de tels talents musicaux canadiens.

Dans ce contexte, et compte tenu des ressources de ces titulaires, le Conseil s'attend à ce que les titulaires élaborent des plans en vue de contribuer davantage à développer les ressources créatrices locales en musique. Le Conseil espère examiner ces projets avec chacun des titulaires susmentionnés, d'ici un an.

Décision CRTC 79-93

WINNIPEG, SOUTH INDIAN LAKE, ILFORD, SPLIT LAKE, BALDY MOUNTAIN, FISHER BRANCH, JACKHEAD, FAIRFORD, BRANDON, CHURCHILL, PUKATAWAGAN, LYNN LAKE, WABOWDEN, GILLAM, MANIGOTAGAN, MOOSE LAKE, WAASAGAMACH, EASTERVILLE, GRAND RAPIDS, LE PAS, SNOW LAKE, OXFORD HOUSE, GODS LAKE NARROWS, NELSON HOUSE ET LEAF RAPIDS (MANITOBA) - 781724000

Société Radio-Canada

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBW Winnipeg, CBWQ-FM South Indian Lake, CBWS-FM Ilford, CBWU-FM Split Lake, CBWW-FM Baldy Mountain, CBWX-FM Fisher Branch, CBWY-FM Jackhead, CBWZ-FM Fairford, CBWV-FM Brandon, CHFC Churchill, CBDS Pukatawagan, CBDU Lynn Lake, CBWB Wabowden, CBWG Gillam, CBWA-FM Manigotagan, CBWC-FM Moose Lake, CBWD-FM Waasagamach, CBWE-FM Easterville, CBWH-FM Grand Rapids, CBWJ-FM Le Pas, CBWL-FM Snow Lake, CBWM-FM Oxford House, CBWN-FM Gods Lake Narrows, CBWO-FM Nelson House et CBWP-FM Leaf Rapids (Manitoba) qui expire le 31 mars 1979.

Décision: **APPROUVÉE**

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1979 au 31 mars 1984 aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence.

Décision CRTC 79-94

Le Conseil renouvelle les licences des stations de radio suivantes du Manitoba du 1er avril 1979 au 31 mars 1984, aux conditions qui y seront spécifiées

Western Manitoba Broadcasters Limited		
CKX	Brandon	781590500
Riding Mountain Broadcasting Ltd		
CKLQ	Brandon	781461900
Armadale Communications Limited		
CKRC	Winnipeg	781576400
CKJS Limited		
CKJS	Winnipeg	781589700
Golden West Broadcasting Ltd.		
CFAM	Altona	781439500
CHSM	Steinbach	781444500
CJRB	Boissevain	781447800
Arctic Radio Corporation Limited		
CJAR	The Pas	781583000
CFAR	Flin Flon	781582200
CHTM	Thompson	781584800
Portage-Delta Broadcasting Company Ltd.		
CFRY	Portage-La-Prairie	781463500
Dauphin Broadcasting Company Limited		
CKDM	Dauphin	781475900

Décision CRTC 79-98

WINNIPEG (MANITOBA) - 781705900

Société Radio-Canada

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBW-FM Winnipeg (Manitoba) qui expire le 31 mars 1979.

Décision: **APPROUVÉE**

Le Consei renouvelle cette licence du 1er avril 1979 au 31 mars 1983 aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

À TOUS LES TITULAIRES DE LICENCE DE TELEVISION ET DE RADIO

Directives dans le cadre des élections générales fédérales

Devant la possibilité que les brefs d'une élection fédérale générale seront probablement émis dans un avenir prévisible, le Conseil veut informer tous les radiodiffuseurs que les directives émises le 20 avril 1978 sont celles qu'il recommande de suivre pour ce qui est de la publicité de caractère politique des partis politiques enregistrés. Elles résultent des exigences de la Loi électorale du Canada, telles qu'énoncées dans l'avis public du CRTC daté du 2 février 1978.

Il est bon de mentionner que ces directives ne sont pas seulement des lignes de conduite énoncées par le CRTC mais qu'elles découlent du travail qu'a effectué au cours de nombreuses réunions, un comité ad hoc formé spécialement pour élaborer ces principes directeurs. Ce comité se compose de représentants des partis politiques représentés à la Chambre des communes, de radiodiffuseurs (y compris l'ACR, la Société Radio-Canada, CTV et TVA), du directeur général des élections et du CRTC. Ces groupes ont tous entériné les directives et le Conseil encourage tous les radiodiffuseurs à les suivre.

Quelques modifications seront apportées aux directives du 20 avril 1978, mais elles n'influent pas sur le fond. Nous vous ferons parvenir sous peu une liste complète de toutes les directives et procédures en cas d'élections.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec MM. Bill Howard ou Donald Rhéaume du Contentieux du CRTC, en composant (819) 997-4922. Les autres membres du comité des élections du CRTC sont MM. Charles Tierney, Ralph Hart, Lorne Mahoney et Mlle Gayle Jabour.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

CRTC - Avis public 1979-19

AUTOPAC

PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE

ASSURANCES - FOREST -

Information: 233-4955 247-8434

HEURES DE BUREAU

15 au 17 FÉVRIER	19 au 28 FÉVRIER
(jeudi au samedi inclusivement)	(lundi au samedi inclusivement)
9 h à 18 h	8 h à 21 h

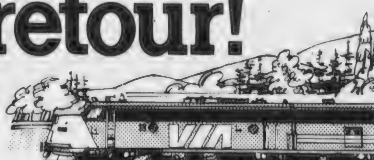
LES ASSURANCES FOREST
160, rue MARION
Saint-Boniface, Man. - R2H 0T4

- Envoyez-nous, si nécessaire, votre formule de renouvellement dûment remplie et signée avec chèque payable au Ministre des finances".
- Dans les quelques jours suivants, nous vous enverrons la vignette et votre carte d'immatriculation

1/3 du prix au retour!



Les tarifs aller-retour VIA.



Aller-retour 3 jours

Les trois conditions de base pour en profiter:
1. Le prix de l'aller simple ne peut dépasser $36.
2. Le retour doit être entrepris avant minuit le 3ᵉ jour.*
3. L'aller peut se faire tous les jours sauf: le vendredi; durant la période du 18 décembre au 4 janvier; ainsi que le jeudi saint et le lundi de Pâques.

Winnipeg-Saskatoon	**$38**
Winnipeg-Thunder-Bay	**$37**

Aller-retour 7-30 jours

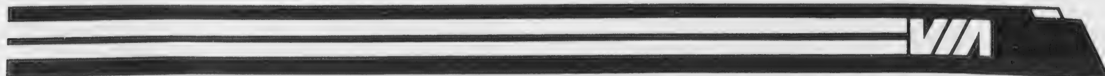
Les trois conditions de base pour en profiter:
1. Le prix de l'aller simple doit être d'au moins $37.
2. Le retour peut s'effectuer à partir du 7ᵉ jour,* et ce, jusqu'au 30ᵉ jour, minuit.
3. L'aller peut se faire tous les jours, du 16 septembre au 14 juin, sauf: le vendredi; durant la période du 18 décembre au 4 janvier; ainsi que le jeudi saint et le lundi de Pâques.

Winnipeg-Edmonton	**$58**
Winnipeg-Montréal	**$89**

Les tarifs aller-retour VIA, l'invitation au voyage.

Pour plus de renseignements sur les conditions à respecter, adressez-vous à un agent de voyages ou aux bureaux des ventes VIA.

*Vous devez calculer vos journées à partir du jour de départ et ce, indépendamment de l'heure à laquelle il s'effectue.



Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 41 SAINT-BONIFACE JEUDI 15 FEVRIER 1979

Une grande fête du livre



du 14 au 17 février 1979



Caricature de Serge Chapleau

Sommaire

Selon M. Alfred Monin, l'ACELF est une garantie de solidarité entre les Canadiens français...

par Albert Brie

L'Association canadienne d'éducation de langue française, l'ACELF, est sans aucun doute l'organisme national le plus apte à favoriser l'essor de l'éducation et de la culture d'expression française au Canada.

L'Association créée en 1947 vise à polariser et à donner ainsi un poids et une vigueur plus grandes à l'oeuvre d'éducation, fer de lance de toute société en mutation toujours accélérée.

De là que le rôle de l'ACELF se doit de ramifier son action et compter sur la vigilance dynamique de son Conseil et de ses membres.

Monsieur Alfred Monnin, de Saint-Boniface, qui vient d'être réélu à la direction générale pour un second mandat, ne se cache pas l'ampleur de la tâche. Habitué à l'action sociale, il trouve stimulant la diversification des initiatives que l'ACELF met de l'avant et des oeuvres auxquelles d'autres organismes l'invitent à apporter sa collaboration.

L'Action de l'ACELF, on le sait, rayonne d'un bout à l'autre du pays et peut être considérée comme la plus solide garantie de solidarité entre les Canadiens de langue française.

Si nous convenons de nous en tenir qu'à son action culturelle, souligne Monsieur Monnin, il n'y a qu'à regarder la participation de l'ACELF aux manifestations de cet ordre.

Par exemple, elle diffuse sa propre revue afin de fournir à des auteurs prestigieux l'occasion de publier des articles ou des études intéressant le francophone en territoire canadien.

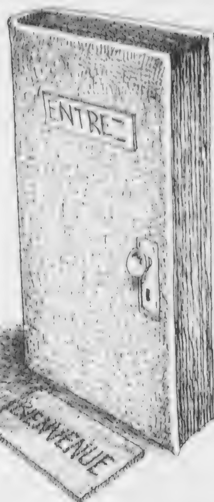
L'ACELF a mis de l'avant un programme de sensibilisation à la lecture, dont l'objectif à court terme est de développer le goût de la lecture du livre canadien auprès des étudiants francophones et auprès des étudiants anglophones comme développement du français langue seconde.

Une autre action concrète que l'ACELF veut privilégier est une maison d'édition qui rallierait toute la francophonie. A cela, il faut ajouter des concours littéraires afin d'aiguillonner l'esprit de création chez les auteurs d'oeuvres littéraires pour enfants.

M. Monnin nous apprend la re-naissance du concours Littérature-Jeunesse. Ce concours, instauré en 1957 et maintenu jusqu'en 1962, avait permis à plus d'une vingtaine d'écrivains de voir leurs écrits couronnés publiquement et recommandés aux parents et aux éducateurs.

Mais cette année, à l'occasion de l'Année internationale de l'enfance, les dirigeants de l'ACELF ont décidé de relancer le concours et d'offrir au lauréat un montant de mille dollars.

Après trente-deux ans de vie active, l'ACELF est loin de s'asseoir sur ses lauriers. Elle continue de magnifier l'oeuvre d'éducation dont le maître mot est celui de responsabilité. Responsabilité de perpétuer ce monde et de le donner à des enfants, à des jeunes et moins jeunes qui veulent, eux aussi, ajouter quelques pierres à l'édifice.



Concours

Place aux jeunes

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) fait revivre son concours **Littérature-Jeunesse**.

Ce concours instauré en 1957 et maintenu jusqu'en 1962, permit à plus d'une vingtaine d'écrivains de voir leurs écrits couronnés publiquement et recommandés aux parents et aux éducateurs.

L'ACELF avait cessé de décerner ces prix annuels par suite de difficultés financières, mais la relève avait été alors assurée par le Ministère des affaires culturelles du Québec.

A l'occasion de l'Année internationale de l'Enfance, les dirigeants de l'ACELF ont décidé de relancer le concours et d'offrir au lauréat un montant de mille dollars.

C'est madame Alvine Bélisle, membre fondateur du Prix ACELF, qui présidera le jury; les noms des personnes membres du jury ne seront dévoilés qu'au jour de la remise du prix.

Le coordonnateur du concours, monsieur Guy Brosseau, professeur à l'Université de Sherbrooke et ex-président général de l'ACELF (1974-1976), fera parvenir les renseignements utiles à toutes les personnes qui en feront la demande.

Participants
Toute personne de citoyenneté canadienne peut participer à ce concours.

Oeuvre
Chaque écrit soumis doit être:
1- en langue française;
2- destiné aux enfants de 8 à 12 ans;
3- un manuscrit non encore édité portant sur la catégorie roman ou conte;
4- dactylographié à double interligne sur papier 8 1/2 X 11, d'une longueur mininum de 100 pages mais ne dépassant pas 250 pages;
5- le manuscrit présenté en 5 copies doit être signé d'un pseudonyme;
6- accompagné d'une enveloppe **scellée** identifiée uniquement par le même pseudonyme et contenant le nom, l'adresse complète, le code postal, le numéro de téléphone du concurrent;
7- expédié en **recommandé**.

Remarques
1) Sont exclues:
   A) les bandes dessinées
   B) les traductions
2) Un auteur peut ne pas se limiter à un seul manuscrit; il devra alors signer d'un nouveau pseudonyme chacun de ses écrits, sans oublier de préparer l'enveloppe scellée correspondante.
3) Chaque manuscrit demeure la propriété de son auteur et lui sera retourné après l'attribution du prix ACELF 1979.

Date limite
Chaque écrit soumis doit être expédié avant 24 hres (minuit), le vendredi 30 mars 1979; le tampon de la poste fera autorité pour trancher tout litige.

Adresse
PRIX ACELF 1979
Livres pour enfants
Secrétariat de l'Association canadienne d'éducation de langue française
Maison de la francophonie
980, chemin Saint-Louis
QUEBEC, P.Q.
G1S 1C7.

Attribution du Prix ACELF 1979
C'est le samedi 18 août 1979 que le prix de mille dollars sera remis au lauréat. La cérémonie se déroulera lors du banquet de clôture du Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) à l'hôtel Loews Le Concorde, Québec. Les frais de transport et de séjour seront assumés par l'ACELF.



Le Festival du Voyageur vu par M. Marcoux

Le Salon du livre de Saint-Boniface 1979 s'inscrit dans le cadre du Festival du Voyageur.

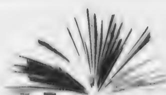
Il fait partie des multiples célébrations qui font de Saint-Boniface un lieu de réjouissances tant pour le corps que pour l'esprit permettant d'affermir les liens de solidarité, non seulement avec la famille francophone, mais avec les autres voisins de diverses origines.

On nous dit que le Festival du Voyageur attire les Américains du Minnesota, séduits par les coutumes traditionnelles qui rappellent le temps des voyageurs, c'est-à-dire les explorateurs, les traiteurs de pelleteries et de la colonisation qui leur succédèrent. Cette évocation n'est pas sans ressusciter ces temps Héroïques.

Le Festival du Voyageur n'est pas une banale et classique représentation spectaculaire. L'esprit des premiers arrivants le pénètre. Les attractions sportives, les fêtes collectives, les grands rassemblements où l'on danse et chante sont l'occasion de renouer avec les ancêtres, à leur rendre hommage.

Les Canadiens français de l'Ouest aussi se souviennent, et ce Festival est comme un cérémonial joyeux et ému. Ils peuvent se dire: "Nous sommes venus il y a deux cents ans, et nous sommes restés". Le Festival du Voyageur en est le témoignage.

M. Henri Marcoux est président du Festival du Voyageur



Entretien

Le crescendo de l'ACELF

Une entrevue de Gérald Leblanc

C'est un camion bien spécial qui portera cet hiver les plus beaux fruits de la culture française d'Amérique aux quatre coins de la diaspora.

La boîte de ce précieux transporteur mesurera 28 pieds de long par 7 pieds de largeur et de hauteur. C'est l'espace requis pour les 600 caisses contenant les 20,000 livres d'ici, que l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) colportera dans sept centres de la francophonie hors Québec.

Au cours d'une entrevue au siège social de l'ACELF, la maison de la francophonie du Chemin Saint-Louis à Québec, M. Armand Martel nous annonçait en effet que la vente sera à l'honneur cette année dans les sept Salons du livre à Saint-Jean (Terre-Neuve), Shippagan (Nouveau-Brunswick), Saint-Boniface (Manitoba), Saskatoon (Saskatchewan), Falher (Alberta), Vancouver (Colombie-Britannique), et Toronto (Ontario).

On disposera donc d'au moins dix exemplaires de chacun des 2,000 titres littéraires en montre aux salons, qui exposeront également 500 titres scolaires. Comme par le passé, le service de la vente sera assuré par un libraire local.

Cette introduction de la vente de tous les titres exposés constitue, selon M. Martel, la principale innovation de la troisième année des Salons du livre de l'ACELF.

A 57 ans, M. Martel est fier du succès remporté par cette initiative, qui coïncide avec sa troisième carrière, après celles d'éducateur et de fonctionnaire de l'éducation à Québec.

Quatre salons en 1977, 6 en 1978 et 7 en 1979: environ 5,000 visiteurs par exposition et la présence de 5 auteurs par salon l'an dernier; la collaboration et l'intérêt manifestés par les hôtes constituent, selon M. Martel, autant de signes encourageants pour l'avenir.

"Le témoignage le plus éloquent, ajoute-t-il, se retrouve dans les vingt demandes reçues cette année, de divers centres de la francophonie, pour l'obtention d'un salon du livre de l'ACELF."

Cheville ouvrière de ce projet, M. Martel a pu lui-même en tirer son profit en se familiarisant avec le monde des auteurs et éditeurs canadiens-français. Dans la même veine, l'objectif des Salons demeure la rencontre de tous les agents de la culture canadienne d'expression française: de l'auteur au lecteur, en passant par l'éditeur et le libraire.

Cette année encore, 80 éditeurs seront représentés aux Salons et l'on retrouvera, dans chaque centre, cinq auteurs d'ici qui passeront deux jours avec un public acquis ou à conquérir.

Grâce à une subvention du Conseil des Arts, grand mécène des salons de l'ACELF, un supplément littéraire publié par le Livre d'Ici paraîtra dans chacune des communautés visitées par les Salons.

En ajoutant cette année des centres de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve, l'ACELF complète son tour de la francophonie dans les neuf provinces anglaises au Canada.

Hôte du Salon du livre pour une deuxième année consécutive, Saint-Boniface recevra l'ACELF du 14 au 17 février, au Collège Saint-Boniface.

Il s'agira d'une semaine culturelle privilégiée puisque le Salon du livre canadien d'expression française coïncidera avec le Festival des Voyageurs.

Deux auteurs pour enfants, Claude Asselin et Francine Loranger, ainsi que Victor-Lévy Beaulieu, Adrien Thério et Suzanne Paradis participeront activement au Salon de Saint-Boniface.

L'Ouest canadien reçoit d'ailleurs cette année la part du lion, puisque 4 des 7 Salons de l'ACELF se tiennent dans les Prairies et en Colombie-Britannique.



Monsieur Armand Martel

Les petites nouvelles

17 Salons en 3 ans

Quatre salons en 1977: Saint-Boniface (Manitoba), Sudbury (Ontario), Moncton (Nouveau-Brunswick) et Pointe-de-l'Eglise (Nouvelle-Ecosse).

Six salons en 1978: Edmonton (Alberta), Toronto (Ontario), Ottawa (Ontario), Edmundston (Nouveau-Brunswick), Bathurst (Nouveau-Brunswick) et Village des Abrams (Ile-du-Prince-Edouard).

Sept salons en 1979: Saint-Jean (Terre-Neuve), Shippagan (Nouveau-Brunswick), Saint-Boniface (Manitoba), Saskatoon (Saskatchewan), Falher (Alberta), Vancouver (Colombie-Britannique) et Toronto (Ontario).

La maison de la francophonie

Après coup, l'on se rend compte que l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) était faite sur mesure pour organiser des Salons du livre dans la francophonie canadienne. "Favoriser la distribution de toute publication capable de servir dans tous les milieux la cause de l'éducation et de la culture d'expression française", lit-on en effet dans le programme d'action de l'ACELF. Depuis 4 ans, l'ACELF a pignon sur rue au 980 Chemin Saint-Louis à Québec. Héritée de la famille Vachon, cette splendide demeure a été rebaptisée "Maison de la francophonie". Il faut espérer que l'ACELF établisse un réseau de distribution comparable à celui qui a fait la fortune des fameux "petits gâteaux Vachon".

Les autres membres de la famille

Le livre n'est pas orphelin dans cette famille de la culture française du Canada. Les autres membres de la famille (revues, films, chansons et musique) sont donc à l'honneur dans les Salons de l'ACELF. L'on y expose en effet toutes les revues d'expression française publiées au Canada et la musique d'ambiance est de la même lignée. L'Office national du film profite enfin des intermèdes pour diffuser ses plus récents films sur le monde littéraire et ses artisans.

Une idée de Théo Thériault

La bonne conversation au bon moment fait parfois des merveilles. Permanent de l'ACELF dans les provinces de l'Atlantique, M. Armand Martel entendait souvent parler de l'utilité d'organiser des Salons du livre dans la francophonie canadienne. L'idée faisait son chemin lentement jusqu'à ce qu'un animateur culturel de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Théo Thériault, force l'aurore à naître. "Non seulement utile mais nécessaire" a fait valoir M. Thériault à M. Martel. Une rencontre avec les Editeurs et le projet était né autour du programme d'aide à l'édition du Conseil des Arts. Malheureusement, l'Ile-du-Prince-Edouard n'a pu profiter la première année de l'initiative des siens. Mais M. Thériault a reçu sa récompense en 1978 alors qu'un Salon de l'ACELF était organisé au Village des Abrams.

De $20,000 à $128,000

La foi transporte les montagnes et le bénévolat accomplit des merveilles. Mais il faut encore payer le papier, la publicité, le transport et l'hébergement des auteurs. C'est ici que le Conseil des Arts entre en scène. Des sommes de $20,000 et $40,000 ont été octroyées pour les Salons de 1977 et 1978. Cette année le Conseil a versé $128,000 pour les sept salons de l'ACELF. Cette forte hausse s'explique par l'intégration de toutes les dépenses au bureau de M. Martel. Par le passé, le Conseil défrayait directement les frais de représentation des auteurs et la publicité. Dorénavant, toutes les dépenses sont assumées par l'ACELF, y compris la publication des suppléments littéraires.

Ce supplément a été réalisé en collaboration avec l'ACELF, le Livre d'Ici et les organisateurs locaux du salon du livre.

Calendrier des festivités...

Collège universitaire de Saint-Boniface

Mercredi, 14 février 1979
20h 00
Activité .... Ouverture officielle du Salon du Livre suivie d'une réception
Durée .... 20h 00 à 22h 00
Lieu .... Gymnase Universitaire
Auditoire .... Invitation à tous

Jeudi, 15 février 1979
9h 00
Activité .... Ouverture de la salle d'exposition
Durée .... 9h 00 à 22h 00
Lieu .... Gymnase Universitaire
Auditoire .... Professeurs, étudiants, public

10h 00
Activité .... Présentation de films par l'Office National du Film (programme à la porte)
Durée .... 10h 00 à 17h 00
Lieu .... Salle 1170 (Studio de télévision)
Auditoire .... Professeurs, étudiants, public

9h 00
Activité .... Conférences par les auteurs invités
Durée .... 9h 00 à 20h 00
Lieu .... Divers (Programme à la porte)
Auditoire .... Professeurs, étudiants, public

20h 00
Activité .... Lancement officiel du livre de Marcien Ferland "Chansons à répondre du Manitoba français" suivi d'une réception
Durée .... 20h 00 à 21h 00
Lieu .... Gymnase Universitaire
Auditoire .... Public

Vendredi, 16 février 1979
9h 00
Activité .... Ouverture de la salle d'exposition
Durée .... 9h 00 à 21h 00
Lieu .... Gymnase Universitaire
Auditoire .... Professeurs, étudiants, public

10h 00
Activité .... Présentation de films par l'Office National du Film (Programme à la porte)
Durée .... 10h 00 à 17h 00
Lieu .... Salle 1170 (Studio de télévision)
Auditoire .... Professeurs, étudiants, public

9h 00
Activité .... Conférences par des auteurs invités
Lieu .... Divers (Programme à la porte)
Durée .... 9h 00 à 17h 00
Auditoire .... Professeurs, étudiants, public

11h 00
Activité .... Réunion des bibliothécaires professionnels français du Manitoba
Lieu S216
Durée .... 11H 00 à 16h 00
Auditoire .... Sur invitation

20h 00
Activité .... Lancement officiel du livre d'Auguste Henri de Trémaudan: "Histoire de la Nation métisse dans l'Ouest canadien"
Lieu .... Gymnase Universitaire
Durée .... 20h 00 à 21h 00
Auditoire .... Public

Samedi, 17 février 1979
9h 00
Activité .... Ouverture de la salle d'exposition
Lieu .... Gymnase Universitaire
Durée .... 9h 00 à 17h 00
Auditoire .... Public

10h 00
Activité .... Présentation de films par l'Office National du Film
Lieu .... Salle 1170 (Studio de télévision)
Durée .... 10h 00 à 17h 00
Auditoire .... Etudiants, public

Les films

Collège universitaire de Saint-Boniface
Salle S1170, les 15, 16 et 17 février 1979

10h 00 - 11h 00	Aucassin et Nicolette L'ours et la souris Le mariage du hibou Château de sable
11h 00 - 12h 00	(Visionnement libre)
12h 00 - 13h 00	Je chante pour
13h 00 - 14h 00	Dernier envol Château de sable Abracadabra
14h 00 - 15h 00	La révolution verte Louis Hémon
15h 00 - 16h 00	(Visionnement libre)
16h 00 - 17h 00	Antonine Maillet La nuit du 8

Films disponibles pour le visionnement libre:

-La cabane	-Y'a du bois dans ma cour
-L'affaire Bronswick	-Truck
-Rivière la Paix	-La belle ouvrage
-Rien qu'en passant	-La faim
-Le Manitoba ne répond plus	-Jouets
-C'est le nom de la game	-Babiole

On se souviendra longtemps de ce salon du livre, estime M. Boulet, son coordonnateur

par Albert Brie

M. Marcel Boulet a été nommé coordonnateur du deuxième Salon du livre qui aura lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface du 14 au 17 février 1979. Le premier Salon, organisé par l'ACELF était sous la direction de M. Norman Dupasquier.

Le coordonnateur annonce qu'environ 3,500 volumes seront exposés, ce qui représente la production de plus de 80 maisons d'édition.

La littérature canadienne d'expression française ne se fait pas entendre seulement au Québec. Elle est bien vivante en Acadie, en Ontario, au Manitoba et dans les autres régions du Canada. Depuis quelques années, la littérature canadienne connaît un essor remarquable. Nos auteurs sont de plus en plus reconnus non seulement à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle internationale.

Monsieur Boulet nous fait remarquer qu'une place de choix sera faite à la littérature pour enfants. Si l'Année internationale de l'enfant en est le premier prétexte, il n'est pas moins impérieux d'initier de la façon la plus attrayante possible les petits à la lecture, pour éviter qu'ils ne s'en détournent trop tôt et à jamais au bénéfice de la télévision.



Monsieur Boulet est coordonnateur du Salon du Livre de Saint-Boniface.

Les écrivains



Adrien Thério

Adrien Thério est une personnalité très active dans le domaine des lettres canadiennes-françaises.

Son activité s'étend partout où les lettres françaises au Canada tendent à vivre et à survivre. Sa profession et son oeuvre sont au diapason et à l'échelle d'une communauté qui déborde les petites patries.

Adrien Thério naît en 1926 à Saint-Modeste. On le retrouve étudiant à l'Université d'Ottawa. Les lettres l'attirent. Sa première oeuvre académique sera un essai sur l'oeuvre de Marie Le Franc. La soutenance d'une thèse sur le journaliste Jules Fournier lui vaut l'obtention d'un doctorat ès lettres.

Il se rend ensuite étudier la littérature américaine aux Etats-Unis, pour l'obtention d'une maîtrise.

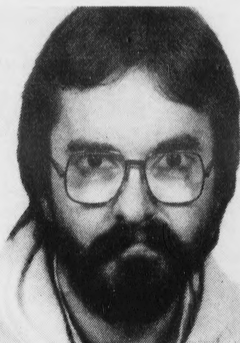
En 1960, Adrien Thério devient professeur de littérature à l'école militaire de Kingston. C'est à ce moment qu'il lance une revue: **Livres et auteurs canadiens.**

En 1964, il écrit pour le théâtre **Les Renégats** et un recueil de nouvelles. En 1965, il publie une **Anthologie des conteurs canadiens-français** et en 1968 un essai **L'humour au Canada français.**

Thério fonde une nouvelle publication: **Livres et auteurs québécois.** Il fait un travail de sourcier et de chercheur, passionné aussi pour ceux qui ne font pas carrière d'écrivain. C'est ainsi qu'il nous fait connaître l'excellent écrivain qu'était Mgr Ignace Bourget.

Thério s'essaie aussi à l'édition. Il fonde la maison "Jumonville". La multiplicité de ses occupations ne le détourne pas de sa vocation d'écrivain première. En 1953, il avait déjà commis **Brèves années** et en 1958 **Contes des belles saisons**. En 1975, il publie **La tête en fête**, sous-titré "histoires étranges".

Adrien Thério est élu en 1970 à la Société Royale. Il demeure l'un des plus fervents animateurs et explorateurs des valeurs ignorées ou mésestimées de nos lettres.



Claude Asselin

Claude Asselin est né à Québec, en septembre 1950. Il aime dire qu'il a connu une enfance normale, c'est-à-dire sans bouleversements apparents. Il garde cependant un souvenir impérissable de ses fréquents séjours à la campagne.

Il fait ses études élémentaires dans sa ville natale, Québec, dans un quartier typiquement français, Limoilou. Ayant terminé ses études secondaires, il se dirige dans un collège d'enseignement général et professionnel, option histoire.

Tout au long de ses études spécialisées, Claude Asselin s'adonne à la peinture et au dessin. Ses dispositions sont trop évidentes pour ne pas infirmer le cours de sa première orientation. Il s'inscrit donc en Histoire de l'art, à l'Université Laval de Québec.

Sa voie est maintenant tracée. Tout en se donnant une solide formation théorique, il a tout le loisir de se faire la main aux arts plastiques et visuels. Il accumule des réalisations marquées au coin de l'éclectisme: tableaux, montages audio-visuels, films d'animation. Deux galeries lui ouvrent leurs portes pour une exposition de ses oeuvres picturales.

Claude Asselin entre, ses études terminées, à l'emploi du gouvernement du Québec. Tous ses temps libres sont occupés par la création. Membre d'une coopérative d'artisans, pour laquelle il exécute des dessins, cartes et bibelots, il est amené, en 1977, à faire un livre, texte et illustration, pour les petits de quatre à huit ans. Ce livre vient de paraître aux Editions Héritage. On y trouve les qualités de fraîcheur et de fantaisie qui permettent d'accéder à l'univers particulier de l'enfant.



Francine Loranger

Quand on a deux talents, l'un pour écrire, l'autre pour dessiner, et que l'un vaut l'autre, lequel faut-il choisir d'exercer? - Les deux.

C'est de cette façon que Francine Loranger procède. Elle illustre ce qu'elle écrit ou elle écrit d'après l'illustration. Les arts de littérature et de peinture y gagneraient s'il y avait plus de créateurs "ambidextres", si lon peut dire. L'auteur se dirait: "Ici, il vaudrait mieux que je m'exprime par l'image; là, ce serait mieux dessiné, si j'utilisais mon crayon à mots".

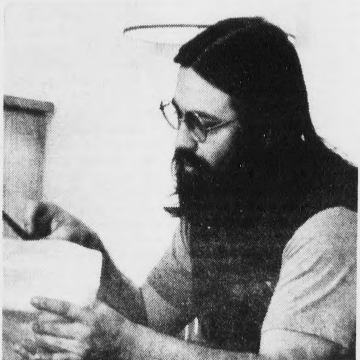
Francine Lorange a donc deux plumes à son chapeau et sous la main. C'est à Montréal, au Collège Régina Assumpta qu'elle a fait ses premières études. En 1967, elle obtenait son baccalauréat ès arts.

Elle s'était mariée l'année précédente. C'est un autre coup double. Mais jamais deux fois deux sans trois. Elle retourne aux études. D'abord, elle suit des cours de dessin à l'Ecole professionnelle d'art commercial, puis des cours de peinture à l'atelier du frère Jérôme.

En 1975, Francine Loranger illustre **Une puce dans l'espace** pour accompagner le texte écrit par son père, pour les Editions Héritage. Pour le même éditeur, elle écrit en 1976 **Le renard rose** et en 1977 **Le lutin de la Côte Nord**, livres de la collection "Pour lire avec toi".

En 1978, Francine fait un retour à l'illustration avec **La vieille armoire**, dont elle écrit aussi le texte, aux Editions Paulines.

Francine a aujourd'hui trois enfants et des projets pour 1979 et après en quantité. A n'en pas douter, les jeunes lecteurs y trouveront leur compte et encore d'autres contes.



Michel Beaulieu

Poète et romancier, né à Montréal. Il fait ses études au Collège Jean-de-Bréboeuf, puis à l'Université de Montréal. Attiré très tôt par les oeuvres de Balzac, de Stendhal, de Hugo et de Flaubert, il publie, dès seize ans, ses premiers poèmes. Aussi n'est-il pas surprenant de le voir à son entrée à l'Université de Montréal prendre la direction du Quartier latin et celle des Presses de l'Association générale des Etudiants. Ces premières expériences dans l'édition et des rencontres d'écrivains (Miron, Brossard, Racine, Basile, Langevin, Duguay) ne sauraient être étrangères à la fondation des éditions Estérel et de la revue Quoi où il publie les oeuvres des auteurs précités. Cette lourde tâche d'éditeur, ne l'empêche pas de collaborer à de nombreux périodiques: La Barre du Jour, Etudes françaises, Les Herbes Rouges, Pointe de Mire, Presqu'Amérique, Le Devoir, etc.

Jusqu'à présent, Michel Beaulieu a consacré à la poésie la plus large part de son oeuvre centrée sur les thèmes de l'amour et du pays. Ses poèmes les plus récents: trois en 1978: **Comment ça va?, Famille** et **Oratorio pour un prophète.** Quatre en 1977: **Anecdotes, L'Octobre, L'Indicatif présent** et **Le cercle de justice.** Notons également le **Flying dutchman** 1976. Pour 1979, quatre autres poèmes en préparation: **Amorces, Oracles des ondes, Desseins** et **Civilités.** Rappelons enfin que Michel Beaulieu publie régulièrement depuis 1964. En plus des nombreux poèmes, on peut trouver aussi deux romans: **La Représentation** L972 et **Sylvie Stone** 1974.



Suzanne Paradis

Suzanne Paradis est poète et romancière. Elle pratique aussi l'essai et la critique.

Née à Beaumont, tout près de Québec, elle se destine par ses études à l'enseignement. Elle s'emploie ensuite à animer le Centre d'art de Val-Menaud, dans Jonquière-Kénogami.

Son premier recueil de poésie **Les enfants continuels** paraît alors qu'elle est au début de la vingtaine. Elle donnera ensuite **A temps le bonheur**, en 1961. Puis elle fait paraître un roman: **Les hauts cris**, à Paris, en 1960, que Garneau réédite en 1970.

Son oeuvre s'élabore tour à tour sous une forme poétique et romanesque. Citons **La chasse aux autres**, poèmes; **Il ne faut pas sauver les hommes**, roman; **Pour les enfants des morts, la Malebête**, poèmes. En 1966, Suzanne Paradis fait paraître le recueil poétique **Le visage offensé**; en 1967, le roman **Les cormorans**, ainsi que **François-les-oiseaux**, un recueil de nouvelles.

Son essai sur le personnage féminin dans les romans féminins au Canada, **Femme fictive, Femme réelle**, la classe parmi ceux qui ont jeté un éclairage nouveau sur le sujet. L'oeuvre de Suzanne Paradis s'approfondit avec constance et régularité. En 1968, **L'Oeuvre de pierre** (poésie); en 1970 **Pour voir les plectrophanes naître** (poésie); **Emmanuelle en noir** (roman); **Il y eut un matin** et **La voix sauvage** (poésie); en 1975, **L'été sera chaud** (roman).

Suzanne Paradis est membre de l'Académie canadienne-française et critique littéraire au Soleil de Québec. Des récompenses lui sont octroyées: en 1955, le prix France-Canada pour **La Malebête**; en 1968, le Prix Du Maurier pour **L'Oeuvre de Pierre.**

L'oeuvre littéraire de Suzanne Paradis, abondante et diversifiée, témoigne d'une grande passion de vivre où tout l'être sensible vit avec la nature grandiose et maternelle.

Gaston Miron
Voyage au bout de l'amour?

par Jacques Larue-Langlois

Gaston Miron, éditeur, ne se publie pas lui-même. Heureusement cependant, d'autres le font pour lui et nous permettent de communiquer avec le «premier» des poètes québécois. Ce «premier» s'entend ici dans le sens absolu qu'il peut avoir pour signifier «premier en importance». Car il ne fait aucun doute aux yeux des amateurs et connaisseurs de poésie du monde francophone en général, comme au regard de la majorité des Québécois eux-mêmes, que Miron est un des plus grands poètes de la francophonie, particulièrement un des principaux porte-voix des colonisés francophones, égalé peut-être par Aimé Césaire.

Cette fois, c'est le département des lettres françaises de l'Université d'Ottawa, où Miron enseigna pendant quelques années, qui vient de lancer **Courtepointes,** une série de beaux textes épars, répartis au niveau de la rédaction entre 1954 et 1972. L'oeuvre de Miron, extrêmement imposante dans son ensemble, n'a hélas jamais été publiée de façon intégrale, ni même rigoureuse et organisée. Ça et là dans le temps, des journaux et des périodiques nous ont offert de brefs extraits de ce vaste et profond cri du coeur dont le plat de résistance est constitué par **L'homme rapaillé,** que l'on doit aux presses de l'Université de Montréal.

Dans **Courtepointes,** une plaquette d'une cinquantaine de pages, on retrouve le jeune homme nouvellement arrivé dans la métropole et faisant un bref retour en arrière sur sa jeunesse: la vallée de l'Archambault, l'Outaouais et le nord de Montréal, avant de décrire ses conditions de vie dans une très vieille maison de la rue Saint-Christophe et de revivre, dans des textes splendides, quelques souvenirs de son passé: «Félicité», «Le vieil Ossian», «Camarade». Puis le cheminement se fait tout seul, semble-t-il, du jeune homme sensible et enraciné dans son Québec à l'observateur clairvoyant qui deviendra combattant politique, faisant de sa plume une arme acérée qui n'est pas sans rappeler Maiakowski lui-même (voir «Doublure d'un combat» et «Demain l'histoire»).

Courtepointes nous révèle également de nouvelles séquences de **La batèche,** de cette oeuvre majeure de Miron dont il semble que nul ne connaisse l'intégrale, sauf quelques amis intimes, instruits par une nuit de lecture sonore comme seul Gaston peut en tenir, à quasi huis clos, quand deux ou trois paires d'oreilles sympathiques provoquent en lui une soudaine envie de se dérouiller la voix.

Mais, avant tout, **Courtepointes** nous offre sur trois pages cet inédit, «Il fait un temps fou...», où triomphe l'euphorie du poète amoureux, où les images se bousculent à un rythme effréné, toutes plus justes et plus belles les unes que les autres:

«puis le vent s'éprend au hasard d'un arbre seul
il allume tous les rêves de son feuillage
...
les fleurs sont belles de la santé des femmes
Le temps mon amour le temps ramage de toi
...
Tu es belle et belle comme des ruses de renard
...
toi ma gigoteuse
toi ma giboyeuse
mon accotée
ma lanante de belle accotée».

Ce qui nous ramène aux circonstances existentielles presque dramatiques du poète lui-même: Gaston Miron, aujourd'hui petit employé pour assurer sa subsistance et père-célibataire élevant seul ou presque sa fille de six ans.

Miron est au désespoir. Miron n'a plus envie d'écrire, dit-il. Miron ne veut pas se publier. Et pourtant, son oeuvre entière est comme la banquise, dix fois plus importante encore que ce qu'on en a perçu jusqu'ici et entièrement du même niveau, de la même trempe, riche, généreuse, combative. Miron n'a rien à dire, ose-t-il affirmer à de vieux amis: «Tout est dans **L'homme rapaillé.** Personne ne se préoccupe de moi, de ma vie quotidienne: je n'ai rien à dire à personne. J'ai écrit des poèmes quand j'étais en amour: je ne suis pas en amour aujourd'hui et je n'écris plus.»

Voilà ce que Gaston Miron, que je connais depuis dix ans, m'a dit au téléphone quand je lui ai demandé une entrevue pour ces pages.

Une des plus nobles et des plus belles voix de la poésie de langue française se persiste à se taire parce qu'elle ne trouve pas le moteur qui parviendrait à l'allumer, à l'animer: un tout petit peu d'amour, de compréhension. Il importe qu'on le sache.



Le poète en équilibre... **(photo: Alain Renaud)**



Caricature de Serge Chapleau

Une ville Une culture Une idée...

par Michel Nadeau

Un peu comme une troupe de saltimbanques, les organisateurs du Salon du livre canadien d'expression française apportent avec eux à chaque hiver la fête du livre et de l'image.

Cette année, cet événement se tiendra dans sept villes canadiennes; la tournée a débuté à Saint-Jean, Terre-Neuve pour se terminer, le 24 avril, à Toronto après des escales de quatre jours à Shippagan, Saint-Boniface, Saskatoon, Fahler et Vancouver.

C'est la troisième année consécutive que l'Association canadienne d'éducation de langue française réalise cette manifestation culturelle avec la collaboration de responsables régionaux. En 1976 et 1977, dix villes ont été visitées.

L'un des objectifs de la rencontre est de présenter les plus récentes parutions de l'édition francophone au Canada. Mais on trouve aussi des ouvrages publiés au cours des dernières années: en tout, pas moins de 3,000 titres écrits par des gens d'ici.

Le Salon du livre n'est pas qu'un simple étalage de bouquins.

Il y a d'abord des auteurs, des différentes régions du Canada, qui viennent présenter leurs oeuvres. C'est l'occasion de rencontrer ces hommes et ces femmes qui, un jour, ont décidé de poser un geste important: écrire un livre.

A travers des colloques, des conférences ou des panels, le public donne sa réaction à ces oeuvres et communique aux éditeurs les besoins ressentis par les lecteurs.

On trouve aussi un petit coin pour les périodiques et les disques; dans tous les cas, il s'agit de "produits culturels" faits par des auteurs canadiens-français.

La venue du Salon du livre sert de prétexte pour une fête de culture.

Les responsables régionaux ont prévu différents programmes. Les activités variées iront d'une pièce de théâtre de Jean Barbeau à des échanges virils entre auteurs-étudiants en passant par la cérémonie officielle avec M. le ministre et la présentation de courts métrages par l'Office national du film.

L'édition est aussi une de nos industries culturelles. Voilà pourquoi éditeurs et libraires en profitent pour se rencontrer et discuter ensemble des prochains arrivages. Bibliothécaires et acheteurs de manuels scolaires cherchent les titres qui figurent sur leur liste d'achats.

Pour le simple lecteur, séduit par des couvertures et des titres qui cherchent à attirer son regard, le Salon permet de flâner durant des heures. (Une bonne idée serait d'ajouter quelques chaises pour donner au visiteur des moments de répit).

Il faut mentionner ici que, cette année, tous les livres pourront être achetés sur place. Finies les commandes et les attentes. C'est le libraire de l'endroit qui assume la responsabilité de cette opération.

Autre innovation à l'intention des anglophones qui, piqués par leur curiosité décident de passer au Salon, ils pourront désormais se procurer les ouvrages des auteurs canadiens-français traduits dans la langue de Shakespeare.

D'une simple vitrine de l'expression littéraire, le Salon du livre canadien d'expression française devient au fil des ans le salon de la création d'une culture vivante.

Les éditions du Blé

Cinq ans à l'automne

par Albert Brie

La tenue à Saint-Boniface du troisième Salon du Livre, qui est la ville-hôte pour une seconde fois, nous fournit l'occasion d'applaudir au dynamisme et à l'ardeur agissante des Editions du Blé.

A l'automne, cette maison d'édition célèbrera son cinquième anniversaire de fondation. L'édition est une aventure périlleuse, casse-cou même. Il y faut de la témérité calculée qui ne se maintient que par du zèle qui ne mesure pas sa dépense et sa foi.

Ils étaient une dizaine qui aimaient les livres et ceux qui les font. Ils étaient une dizaine qui était unanime à ne pas se contenter de le dire, mais plutôt de le prouver.

Donc, le huit décembre 1974, ils se sont réunis. Ils étaient trente-quatre, nombre impressionnant. Chaque participant s'est engagé sur l'heure à verser cent dollars à un "fonds perdu" (quel beau risque!) pour lancer un projet dont l'objet était de publier principalement des ouvrages franco-manitobains sur des sujets du cru.

Les Editions du Blé, c'était parti. Et ça a continué et ça persévère. A ce jour, une trentaine de volumes et de plaquettes sont sortis des presses et ont pris place à l'étalage des libraires.

J'ai parlé de plaquettes. Un jeune poète publie son deuxième recueil de poèmes, intitulé **Nahanni** (1976). En 74, au tout début du Blé, il faisait éditer son premier: **Salamandre**. Savoie est une voix de la vie qui bruit (la nature) qui déchire les âmes (l'existence par trop réelle). Il retourne constamment aux origines, à l'accord de la chair et du grand mouvement binaire du flux et du reflux. Sa poésie cherche la paix dans la cadence harmonieuse des choses et des êtres créés selon un ordre universel.

Plus récemment les Editions du Blé réimprime la fameuse **Histoire de la nation métisse dans l'Ouest Canadien**, du non moins fameux Auguste Henri de Trémaudan, l'un des personnages les plus étonnants qui a longtemps couru le Manitoba, qui a bâti maison, émigré aux Etats-Unis, pratiqué le notariat, remué la terre, dirigé un journal, déménagé au Keematin pour y pratiquer...le droit, participé à la construction d'un chemin de fer à la Baie d'hudson, géré la Winnipeg Trustee Company, fondé un journal français **La libre parole**.



En 1924, ce nomade consumé d'énergie, part pour Los Angeles. Il mourra d'une pleurésie. Il possédait, dit-on, une bibliothèque imposante, ce qui lui permit d'écrire cette fameuse **Histoire de la nation métisse dans l'Ouest Canadien**. Il a aussi écrit plusieurs brochures et même des pièces de théâtre, jouées, dit-on à Paris et Los Angeles.

Quand Auguste Henri de Trémaudan écrit un ouvrage historique, il ne doit sûrement pas aimé que le lecteur s'ennuie.

Les éditions Bois-Brûlés

Les Métis nous ont conté



Les éditions Bois-Brûlés de Winnipeg, conjointement avec le Manitoba Métis Federation Press, se sont donnés comme mission de faire connaître l'histoire, les légendes et la vie des Métis.

Nous voulons retenir en particulier deux publications de nature à illustrer une partie de la méthode d'approche d'un sujet sur lequel l'ombre le dispute à la lumière, le mythe à la réalité.

Par ordre chronologique, il faut citer **L'espace de Louis Goulet**, paru en 1976. Ce titre n'est pas sans exiger des éclaircissements. L'auteur, Guillaume Gharette, n'est plus. Mort en 1952, il fut plusieurs années président de l'Union nationale métisse, donnait des conférences, rédigeait des articles et écoutait les histoires de son peuple. Il les recueillait et les racontait. Qui ne se souvient du Vieux Raconteur de CKSB de Saint-Boniface. Métis lui-même, sa maison était un musée vivant de l'épopée de cette race fière et humiliée.

Guillaume Charette a bien connu Louis Goulet. Il n'a pas voulu que les récits de ce personnage presque légendaire restent lettre morte. Déjà en 1903, l'idée d'un tel ouvrage vint au biographe. Il craignait à cette époque que l'épopée de ces hommes de la nature s'éteigne avec eux. Charette écrivait: "Nous ne pouvions voir un de ces anciens partir pour l'au-delà sans regretter qu'un récit de sa carrière n'eût pas été recueilli pour enrichir les annales".

Cette biographie est tombée des lèvres du narrateur, Louis Goulet. L'auteur transcrivait le récit en sténographie. De là son authenticité. **L'espace de Louis Goulet** est magnifiquement présenté et accompagné d'illustrations de Bérard d'une finesse remarquable. On ne lit pas ce "conte véridique"; on le dévore.

L'autre publication, conjointement éditée par Bois-Brûlés et Manitoba Métis Federation Press, s'adresse surtout aux amateurs d'histoire. J'avoue que le titre m'embarrasse un peu. Il se lit ainsi **The other Native The-les Métis**. Dieu nous garde d'un pareil franglish. Le titre qui apparaît sur la couverture rebute. Il prête à confusion et illustre un mauvais ménage.

Dommage! car le contenu est extraordinairement riche de renseignements. On y devine la recherche fouillée de spéctalistes, la ferveur qu'ils y ont mise. On sent que pour eux, il ne 'agit pas d'un sujet académique, d'une "pièce imposée".

Chacun des analystes a été choisi avec soin. Tous ont été impliqués à des degrés divers dans des situations où les Métis avaient part. Bien qu'étant particularisé, chaque thème traité s'organise assez bien en un ensemble cohérent qui nous livre une part importante de l'histoire et de la condition actuelle de ce peuple si injustement traité.

M. Antoine S. Lussier, l'un des deux responsables de cette étude écrit: "En réunissant sous un même titre les écrits de plusieurs historiens bien connus dans notre milieu, nous avons voulu faciliter le travail de tous ceux qui cherchent des réponses à la question maintes fois répétée de "qui sont les Métis", et quel fut leur apport dans le développement de l'Ouest Canadien".

L'ouvrage est en deux volumes.A en juger par la composition, il intéressera au premier chef ceux qui sont familier avec la langue de Shakespeare. En effet, deux chapitres sur vingt-trois sont écrits en français. Cette proportion a peut-être été voulue pour respecter la proportion démographique des deux groupes linguistiques auxquels l'ouvrage s'adresse. Les éditeurs, ne l'oublions pas, sont aussi en affaires, et il est juste et normal qu'ils tentent de faire leurs frais.

C'est quand même une chance pour les deux associés que MM Lussier, Lagassé, Pelletier et Prud'homme aient l'inestimable talent d'écrire dans la langue de leurs congénères.

Cette observation mise à part, l'ouvrage est une remarquable contribution à l'illustration du peuple métis.

Les métissiens

par Gérald Leblanc

QUÉBEC – L'album des photos de famille a toujours su meubler les longues soirées d'hiver, surtout lors de grosses tempêtes de neige, des urbains revenus en vacance au foyer paternel.

C'est un peu ce souvenir, qui surgit avec nostalgie à la lecture ou plutôt à l'examen du volume, que nous offrent les Ateliers Plein Soleil Inc, une corporation d'artisans de Mont-Joli, sur le coin de pays entourant la rivière Métis. **Hier, au pays des métissiens** se présente comme l'histoire et la culture d'une région du Québec.

Il s'agit plutôt d'un recueil de 309 photos, dont le visionnement constitue un véritable régal pour la nostalgie du rural qui sommeille au fond de chaque Québécois. À l'endos de la page couverture, on retrouve la photo, prise en 1919 à Saint-Gabriel, d'un splendide Métissien à la culotte carreautée, aux bottes sauvages, au chapeau de paille et à la chemise en flanelle.

Il faudrait aussi signaler les photos du "quêteu" Blaquière, du bâteau-passeur Le Jalobert, des petites écoles de rang à Duplessis, des enfants de chœur costumés en zouaves pontificaux, du premier restaurant de Mont-Joli, du colporteur ("peddler", suivant l'expression du pays) syrien du début du siècle et de la première auto-neige au monde.

Les auteurs, MM. Jacques Thériault, Jean-Rock Gagnon et André Boutin, ont accumulé plus de 700 photos dans la collecte faite auprès des habitants du pays de la Métis. De ce nombre, 309 ont été retenus pour la publication des Ateliers Plein Soleil.

On a également interrogé une cinquantaine de personnes âgées, dont les souvenirs ont permis la description du mode de vie des premiers colons de la Métis, qu'on retrouve au dernier chapitre du volume.

Les auteurs n'ont pas recherché à produire une étude scientifique sur leur région ; ils ont plutôt voulu raconter l'épopée de la colonisation de ce coin de terre, qui suit le parcours de la Rivière Métis, du fleuve Saint-Laurent au Lac Métis, en passant par trois villes (Mont-Joli, Price et Luceville) et un chapelet d'une dizaine de paroisses rurales.

Surtout par son recueil de photos, mais également par sa prose épique, le volume édité par les Ateliers Plein Soleil Inc. (1422, Boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli, P.Q.) ouvre la voie à la découverte d'une autre "petite patrie" du Québec.

Un livre à lire, à relire, à voir et à revoir!

Une chasse aux chansons!

par Albert Brie



Les grands folkloristes du Canada français sont Marius Barbeau et son disciple Luc Lacoursière. Il faudrait y ajouter E.Z. Massicotte et Félix-Antoine SAvard.

Vivant au Québec, bénéficiant de grands services académiques, ils ont pu puiser à des sources qui, si l'on peut dire, se trouvaient à porter de leur oreille.

Tel n'est pas le cas, et son mérite n'en est que plus grand, de Marcien Ferland qui dans son lointain Manitoba s'est mis dans la tête de partir à la chasse des chansons de son pays avec les moyens du bord et de sa propre initiative.

Magnétophone en bandoulière, il a parcouru sa province pour y recueillir les chansons à répondre qui sont en passe d'être oubliées faute d'une tradition orale qui a du mal à trouver des légataires.

Marcien Ferland raconte qu'il a consacré cinq ans à dénicher ce trésor inappréciable. Dans **Chansons à répondre du Manitoba**, il a gardé le dessus du panier, c'est à dire 127 pièces dont il a reproduit les paroles et la musique.

De plus, il accompagne cette reconstitution de portraits et commentaires pour permettre de mieux situer et comprendre les gens du pays dont les chansons reflètent l'âme et l'esprit. Au cours de la conversation, le folkloriste et ethnologue signalent que ce sont les vieux de 69 à 72 ans qui lui ont fourni la plus ample matière et qui montraient le plus de dévotion pour cet héritage qu'ils se désolent de voir s'estomper dans l'oubli.

Chansons à répondre du Manitoba forme un livre-album de 250 pages illustré par l'artiste Réal Bénard et enrichi de photos. Ce recueil d'une inestimable valeur a été publié par le Editions du Blé et sa parution a été rendue possible grâce au Conseil des Arts du Canada et à la Fondation Radio-Canada de Saint-Boniface.

Une naissance attendue: la radio française dans l'Ouest



Cahiers du Québec/Hurtubise HMH

Radio Française dans l'Ouest de Rossel Vien, publié en 1977 chez Hurtubise HMH de Montréal, en dit plus long que n'en pourraient conter les missionnaires et les messagers en visite ou de retour d'une tournée d'inspection et qui, selon leur option politique, se font fort de conclure à la précarité ou à la permanence de la vie française dans les Prairies.

On ne fait que commencer à s'aviser que les médias, tels que la radio et la télévision, sont des agents de transformation du milieu mille fois supérieurs en impact à tous les autres foyers de diffusion culturelle, tels l'école, l'église, les comités, les associations pour et les instituts avec, dont l'audience est fragmentaire.

Rossel Vien comble donc une formidable lacune. La radio française dans l'Ouest a été et reste l'instrument qui enregistre et irradie au mieux l'évolution profonde d'un milieu social et culturel aux prises avec un environnement démesurément plus fort.

L'auteur évoque d'abord la préhistoire de la radio dans l'Ouest. Ce fut un poste anglais, il va de soi, propriété du Winnipeg Free Press qui, en 1922, fut le premier communicateur.

En 1933, le gouvernement King créera la Commission Aird-Frigon pour démêler l'imbroglio entre les stations privées. Ainsi naît la Commission canadienne de la radio, ancêtre du CRTC. Elle crée quatre postes: Montréal, Toronto, Ottawa et Vancouver.

Puis Radio-Canada vint, en 1936. Gladstone Murray en sera le premier directeur-général, personnage très ouvert aux réclamations des francophones de l'Ouest. R.B. Bennett l'en rabroua. C'est cette même année que se constitue la Ligue des radiophiles. Les minorités font flèche de tout bois et Rossel Vien nous les montre déterminées jusqu'à l'obstination, pour obtenir justice.

En 1939, l'installation par Radio-Canada, à Watrous en Saskatchewan, d'un émetteur de 50KW alerte les francophones. Il y a de quoi. Sur 115 heures de diffusion, on compte une couple d'heures "bilingues", soit "des enregistrements musicaux présentés dans les deux langues à CBK".

Alors s'impose la fondation de la Radio-Ouest française. C'est un impératif catégorique. A partir de ce moment, commence une longue marche, si l'on peut dire: représentations auprès des corps publics constitués, rassemblement des associations vouées à la survivance, appels à l'aide du public par souscriptions. La lutte est âpre, ponctuée d'enthousiasme et de désillusions. Mais la foi l'emporte; si bien qu'en mai 1946, la Radio française de l'Ouest est née. Mais pour durer, elle aura besoin que les deniers du public la soutiennent et la fassent progresser. De partout, et du Québec en particulier, la réponse est spontanée. La solidarité "compatriotique" est exemplaire.

Enfin, en 1960, la Radio française de l'Ouest peut se sustenter par ses propres moyens. En 1973, CKSB de Saint-Boniface et CHFA d'Edmonton entrent dans le giron de Radio-Canada. Celle-ci peut maintenant assumer son rôle de diffuseur, selon les voeux et les prescriptions des fondateurs.

"Ce qui suit, conclut Vien, appartient à l'histoire de Radio-Canada".

Un peuple, ses arts, ses lettres, son image...

"A l'oeuvre, on connaît l'artisan", disait le bonhomme La Fontaine. Ajoutons que ce sont ces productions littéraires et artistiques qui nous donnent la plus juste image d'un peuple.

Consciente de cette maxime, l'ACELF a voulu, non seulement permettre à nos compatriotes francophones à Saint-Boniface de mieux connaître l'éventail des oeuvres littéraires des écrivains québécois, mais de leur donner l'occasion de pénétrer plus avant l'âme québécoise.

Quand il aura lu les journaux et écouter la radio qui se font à Montréal, Québec ou Chicoutimi, notre compatriote de l'Ouest le plus fervent n'aura qu'une vue superficielle de l'esprit et de l'âme québécoise en constante mutation.

A travers l'oeuvre des poètes, des romanciers, des dramaturges et des essaystes se dessine plus authentique l'image d'un frère dans ses replis les plus secrets.

Il y a actuellement trop de bavardage et d'émotion dans les propos exprimés ou imprimés sur le coup de l'actualité au sujet d'une province qui cherche à s'épanouir sans contrainte. La lecture de ceux qui perçoivent mieux que les bavards et les touristes la sensibilité profonde du Québécois d'aujourd'hui, permet à leurs amis de Saint-Boniface d'atteindre à une plus nette vision de sa patiente recherche vers l'épanouissement.

Bref, un essai intéressant à lire.